



Le réseau  
de transport  
d'électricité

# Interconnexion électrique France-Espagne

par le golfe de Gascogne



**CONCERTATION CONTINUE  
SOUS L'ÉGIDE DE GARANTS NOMMES PAR LA CNDP  
Du 19 janvier 2018 au 31 mai 2022**

**REPONSE DU MAITRE D'OUVRAGE RTE AU RAPPORT DES GARANTS DE LA  
CONCERTATION CONTINUE POUR LA PERIODE DE CONTINUUM DE LA  
CONCERTATION**



**19 Juillet 2022**

Interconnexion France-Espagne par le Golfe de Gascogne  
Réponse du maître d'ouvrage RTE au rapport des garants de la concertation continue pour la  
période de continuum de la concertation

## SOMMAIRE

<b>I.</b>	<b>Présentation des acteurs du continuum de la concertation .....</b>	<b>3</b>
<b>II.</b>	<b>Le dispositif de communication et de concertation du continuum de la concertation par période.....</b>	<b>4</b>
A.	Période du 19 janvier 2018 au 31 décembre 2018 .....	4
1.	La communication à destination des partenaires et du grand public .....	4
2.	Les recueils des avis et contributions du public .....	7
3.	Les apports de la concertation pour cette période .....	11
B.	Période du 1er janvier 2019 au 2 mars 2020 .....	11
1.	La communication à destination des partenaires et du grand public .....	12
2.	Le recueil des avis et contributions du public.....	13
3.	Les apports de la concertation pour cette période .....	14
C.	Période du 3 mars 2020 au 17 juin 2021 .....	14
	Une première phase de concertation pour la recherche d’une solution de contournement du Gouf de Capbreton (3 mars 2020 au 14 janvier 2021).....	14
1.	La communication à destination des partenaires et du grand public .....	15
2.	Le recueil des avis et contributions du public.....	19
3.	Les apports de la concertation pour cette période .....	25
	Une seconde phase de concertation pour la recherche d’une solution de contournement du Gouf de Capbreton (15 janvier 2020 au 17 juin 2021).....	27
1.	La communication à destination des partenaires et du grand public .....	27
2.	Le recueil des avis et contributions du public.....	29
3.	Les apports de la concertation pour cette période .....	36
D.	Période du 18 juin 2021 au 31 mai 2022 .....	38
1.	La communication à destination des partenaires et du grand public .....	38
2.	Le recueil des avis et contributions du public.....	40
3.	Les apports de la concertation pour cette période .....	42
E.	Tableau récapitulatif des modalités de la concertation du continuum .....	43
<b>III.</b>	<b>La réponse de RTE au bilan des garants pour le continuum de la concertation du 19 janvier 2018 au 31 mai 2022 .....</b>	<b>45</b>
1.	Un suivi des impacts relatifs aux champs électromagnétiques statiques .....	45
2.	Association au projet de construction de la station de conversion.....	46
3.	Information du public au démarrage de l’enquête publique .....	46

## I. PRESENTATION DES ACTEURS DU CONTINUUM DE LA CONCERTATION

---

### ❖ La Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

Créée en 1995 par la « loi Barnier » qui instaure le débat public, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est devenue en 2002 une autorité administrative indépendante. Sa mission, renforcée par l'ordonnance du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public, est d'informer les citoyens et de faire en sorte que leurs points de vue soient pris en compte dans le processus de décision des grands projets d'aménagement et d'équipement d'intérêt national. Dans le cadre du projet, la CNDP a validé dès l'amont le dossier et les modalités de concertation préalable proposés par le maître d'ouvrage. Elle a par ailleurs contrôlé le dispositif de continuum de concertation mis en place par le maître d'ouvrage jusqu'à l'enquête publique au travers de l'intervention du garant de la concertation.

Plus d'informations sur le site de la CNDP : [Accueil | CNDP \(debatpublic.fr\)](https://www.debatpublic.fr/)

### ❖ Les garants de la concertation

Pour ce projet d'interconnexion électrique France-Espagne porté par le maître d'ouvrage, RTE, la CNDP a nommé Walter Acchiardi, le 5 juillet 2017 pour la concertation préalable.

Pour le continuum de la concertation visant à garantir l'information et la participation du public jusqu'au lancement de l'enquête publique, le garant de la concertation est resté inchangé en la personne de Walter Acchiardi. Le 5 mai 2021, Monsieur Walter Acchiardi a été rejoint par Madame Marion Thenet.

### ❖ La concertation préalable

Conformément à la réglementation, ce projet a fait l'objet d'une concertation préalable du 4 Octobre 2017 au 18 Janvier 2018.

En février 2018, un bilan de cette concertation préalable a été rédigé par le garant et rendu public par la CNDP. En réponse et sur la base des enseignements et recommandations de ce bilan, RTE a rendu publique sa « *décision du maître d'ouvrage à l'issue de la concertation publique préalable sous l'égide de la CNDP* ». Ces deux documents, le bilan et la décision sont téléchargeables sur le site du projet : <https://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>

### ❖ Le continuum de la concertation

La proposition de fuseau de moindre impact a été soumise **le 5 avril 2018 à M. le Préfet de Gironde, lors d'une réunion de clôture de la phase de concertation préalable avec les territoires.** Après consultation des participants (élus, services de l'Etat, associations, syndicats professionnels), M. le Préfet de Gironde a retenu le fuseau de moindre impact à soumettre à la validation du ministre de la Transition écologique et solidaire.

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire a validé ce fuseau le 30 mai 2018, ouvrant la voie à la réalisation d'une étude d'impact pour affiner le choix du tracé et au **déploiement d'un continuum de la concertation.**

Ce document se divise en plusieurs parties, chaque partie correspondant à une période couverte par un rapport des garants de la concertation

- Première phase du continuum, du 19 janvier 2018 au 31 décembre 2018
- Deuxième phase du continuum, du 1er janvier 2019 au 2 Mars 2020
- Troisième phase du continuum, du 3 mars 2020 au 17 juin 2021
- Quatrième et dernière phase du continuum, du 18 juin 2021 au 31 mai 2022

## II. LE DISPOSITIF DE COMMUNICATION ET DE CONCERTATION DU CONTINUUM DE LA CONCERTATION PAR PERIODE

---

### A. Période du 19 janvier 2018 au 31 décembre 2018

Pour la période du 19 janvier au 31 décembre 2018, les outils d'information, de concertation et de communication mobilisés ont été les suivants :

- 3 éditions du Journal du projet
- 2 cycles de réunions publiques
- Mise à jour du site internet
- Courriel de contact du projet
- Réunions techniques
- Groupes de travail
- 1 voyage d'étude à la station de conversion de Baixas-Santa Llogaia
- Plusieurs temps bilatéraux avec les représentants des professionnels
- 1 projet d'accompagnement des scolaires par Cap Sciences

Durant cette période le fuseau de moindre impact a été validé le 30 mai 2018.

### 1. La communication à destination des partenaires et du grand public

#### ❖ 3 éditions du journal du projet

Une lettre d'information est publiée à chaque temps fort du projet.

Le calendrier de publication pour cette période a été le suivant :

- Journal #3 à l'issue de la concertation préalable, pour présenter les trois fuseaux envisagés et le Fuseau de Moindre Impact (FMI) proposé (janvier 2018)
- Journal #4 à l'issue de la validation du FMI, pour le présenter et informer sur le continuum de la concertation (mai 2018)
- Journal #5 en amont du 4e cycle de réunions publiques : parole aux acteurs et point d'avancement de l'étude d'impact (décembre 2018)

Ce journal du projet a été envoyé par email à l'ensemble des contacts pris lors des différents rendez-vous (rendez-vous ad hoc, réunions publiques, ateliers, etc.), mis en ligne sur le site internet du projet, mis à disposition lors des temps de rencontre, et envoyé à chaque commune de l'Aire d'étude (une trentaine d'exemplaires).

## ❖ **Un dialogue continu avec les élus du territoire concerné par le Fuseau de Moindre Impact (FMI)**

Pour le cycle de réunions publiques de juin 2018, un kit de communication a été envoyé aux 44 mairies du fuseau pour leur permettre de relayer l'information via leurs canaux de communication communaux : site internet, page Facebook, journal municipal, panneaux lumineux, etc.

Le kit comprenait :

- **Un communiqué d'information** : ce document avait pour vocation de (re)présenter le contexte du projet et d'informer les habitants sur les prochains grands rendez-vous dans la commune.
- **Un bandeau web** : ce support pouvait être utilisé pour communiquer via le site internet de la Mairie.
- **Le Journal du Projet #4** : la lettre d'information pouvait être envoyée par mail aux administrés et/ou imprimée et laissée en lecture libre à l'accueil de la Mairie, en plus des 30 exemplaires papiers envoyés directement par RTE.

Cet envoi était adressé selon les cas aux services de communication ou sur l'adresse mail contact des mairies.

Pour le cycle de réunions publiques de décembre 2018, la communication a été différente. Le fuseau a été découpé en 3 zones : la zone maritime où le fuseau se rapproche de la côte (Capbreton, Hossegor), la zone Médoc (du Porge à Macau) et la zone rive droite de la Garonne (d'Ambès à Cubnezais).

Les maires de la zone maritime ont été invités à la réunion publique de Hossegor, ceux de la zone Médoc à la réunion publique de Sainte-Hélène et enfin, les maires de la rive droite de la Garonne à la réunion publique de Saint-Laurent-d'Arce.

Le mail directement adressé aux maires invitait les élus à relayer l'information relative à la tenue de la réunion publique et l'intérêt pour tous d'y participer.

Pour les 4 maires des communes accueillant les réunions publiques de décembre (Sainte Hélène, Saint-Laurent-d'Arce, Hossegor et Cubnezais), un mail de remerciement et d'invitation nominatif a été envoyé.

## ❖ **La communication avec les médias locaux**

Un communiqué de presse a été préparé pour la réunion avec M. le Préfet de Gironde du 5 avril 2018. Cette réunion n'a pas donné lieu à une conférence de presse et n'a pas fait l'objet de retombées presse.

Pour autant, RTE a maintenu des relations presse privilégiées avec les relais presse des journaux régionaux. Des espaces presse ont également été achetés dans Sud-Ouest, Haute Gironde, Journal du Médoc et le Résistant pour mobiliser à l'occasion des cycles de réunions publiques de juin et décembre 2018.

Pour cette période, une revue de presse mensuelle thématisée (Projet, Territoires, Energie, Environnement, Politique, RTE, Associatif/Réseaux Sociaux/Divers) a été élaborée par l'AMO Concertation ETHICS Group et partagée avec RTE et le garant.

Sur les 10 revues de presse envoyées jusqu'en Décembre, près de 208 articles ont été identifiés et compilés, dont 25 concernant directement le projet :

1. Le 25 janvier 2018. [Lien vers l'article.](#)
2. Le 25 janvier 2018. [Lien vers l'article.](#)
3. Le 27 janvier 2018. [Lien vers l'article.](#)
4. Le 6 février 2018. [Lien vers l'article \(blog\).](#)
5. Le 7 février 2018. [Lien vers l'article.](#)
6. Le 7 février 2018. [Lien vers l'article \(blog\).](#)
7. Le 8 février 2018. [Lien vers l'article \(blog\).](#)
8. Le 12 février 2018. [Lien vers l'article \(blog\).](#)
9. Le 20 février 2018. [Lien vers l'article \(blog\).](#)
10. Le 25 février 2018. [Lien vers l'article \(blog\).](#)
11. Le 1 mars 2018. [Lien vers l'article \(blog\).](#)
12. Le 14 mars 2018. [Lien vers l'article \(blog\).](#)
13. Le 16 mars 2018. [Lien vers l'article \(blog\).](#)
14. Le 27 avril 2018. [Lien vers l'article \(blog\).](#)
15. Le 30 mai 2018. [Lien vers l'article.](#)
16. Le 16 juin 2018. [Lien vers l'article.](#)
17. Le 17 juin 2018. [Lien vers l'article.](#)
18. Le 18 juin 2018. [Lien vers l'article.](#)
19. Le 22 juin 2018. [Lien vers l'article.](#)
20. Le 27 juillet 2018. [Lien vers l'article.](#)
21. Le 27 juillet 2018. [Lien vers l'article.](#)
22. Le 27 juillet 2018. [Lien vers l'article.](#)
23. Le 28 juillet 2018. [Lien vers l'article.](#)
24. Le 31 juillet 2018. [Lien vers l'article.](#)
25. Le 31 juillet 2018. [Lien vers l'article.](#)

#### ❖ Le site internet du projet

Pour rappel, le site internet est commun à la partie française et la partie espagnole du projet. L'adresse du site internet est largement communiquée et fait l'objet de renvois systématiques. Il propose une information en continu et la plus exhaustive possible.

Le site internet est mis à jour au fil de la concertation, avec l'ajout régulier de nouveaux documents (comptes rendus, journal du projet, cartes, dossiers, etc.) ou encore de documents de référence (scénarios du TYNDP).

Sur la période du 19 janvier 2018 au 18 décembre 2018, le site internet du projet a enregistré 14 391 visites. Les pics de fréquentation ont été enregistrés en février et octobre. Le pic de plus haute fréquentation a été enregistré le 12 février avec 163 visiteurs. Environ 68% des nouveaux visiteurs se situent en France et environ 13% sont en Espagne.

### ❖ L'information par courriels à la base de contacts RTE

Sur cette même période, 18 messages ont été reçus et ont fait l'objet d'une réponse de la part de RTE.

Ces messages étaient de plusieurs ordres :

- Demande d'informations techniques, d'informations plus générales (dates de réunions...),
- Proposition de services ou demande d'information concernant les appels d'offres,
- Envoi de compléments d'informations/études de la part d'associations sur le fuseau.

## 2. Les recueils des avis et contributions du public

### ❖ Les réunions techniques

Dans le cadre des études engagées par RTE sur le fuseau de moindre impact afin de déterminer le tracé de détail, des échanges ont eu lieu avec de nombreux interlocuteurs locaux.

Ainsi pour les aspects techniques, l'ensemble des gestionnaires de réseau a été contacté afin de prendre en compte autant que possible leurs contraintes vis-à-vis de leurs installations existantes, mais également de leurs éventuels projets de développement. Un travail plus approfondi a été réalisé en particulier avec les gestionnaires de voiries (Conseil départemental de Gironde, Bordeaux Métropole) et la DFCI Gironde.

Pour les aspects environnementaux, le cabinet en charge des inventaires écologiques a échangé lors de rencontres sur le terrain avec les structures opérant dans le domaine environnemental (associations, syndicats, collectivités ...).

Enfin, de multiples réunions ont eu lieu avec les organismes professionnels viticoles et vinicoles et avec le comité régional de pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle Aquitaine (au stade du choix du FMI).

### ❖ Des groupes de travail thématiques en juillet et décembre 2018

- Atelier thématique « Station de conversion » à Cubnezais (12 juillet 2018)
  - Nombre de participants : **14 personnes**
  - Thématiques abordées :
    - Aspects acoustiques
    - Architecture et paysage

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de l'atelier en ligne sur le site internet du projet.

- Atelier thématique « Station de conversion » à Cubnezais (18 décembre 2018)
  - Nombre de participants : **23 personnes**
  - Thématiques abordées :
    - Présentation d'un chantier similaire (projet Piémont Savoie)
    - L'accès à la station de conversion

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de l'atelier en ligne sur le site internet du projet.

## ❖ 2 cycles de 3 réunions publiques d'information et d'échanges

Le choix des communes d'accueil des réunions publiques répond à un enjeu de cohérence par rapport aux caractéristiques du projet, ainsi ont été distinguées 4 unités géographiques :

- La station de conversion
- La rive droite de la Dordogne et le bec d'Ambès
- Le Médoc et sa façade atlantique pour les points d'atterrage
- La façade atlantique sud pour la liaison sous-marine

### UN PREMIER CYCLE DE REUNIONS PUBLIQUES EN JUIN 2018

Les objectifs assignés à ce premier cycle de réunions publiques d'information étaient les suivants :

- Rappeler le projet dans sa globalité
- Présenter un point d'avancement et les prochaines étapes du projet
- Présenter l'étude d'impact et les études spécifiques en cours/à venir
- Répondre aux questions et échanger avec les participants

#### ○ Réunion publique de Cubnezais – mardi 19 juin 2018

(Foyer communal)

- Territoire de la station de conversion et de la rive droite de la Dordogne
- Nombre de participants : **21 personnes**
- Nombre de questions/ prises de parole : **9 contributions**
- Thématiques abordées :
  - L'impact sur la zone Natura 2000
  - Les nuisances en phase chantier (sonores et vibrations)
  - L'impact acoustique de la station (précisions sur les études et mesures)

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de la réunion publique en ligne sur le site internet du projet.

#### ○ Réunion publique d'Hossegor – mercredi 20 juin 2018

(Studio 40)

- Territoire de la façade atlantique sud
- Nombre de participants : **11 personnes**
- Nombre de questions/ prises de parole : **5 contributions**
- Eléments de présentation spécifiques :
  - La campagne bio-sédimentaire
  - Les études spécifiques RTE et projets R&D
- Thématiques abordées :
  - La durée et la période de réalisation du chantier au niveau du canyon
  - Compléments sur les études

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de la réunion publique en ligne sur le site internet du projet.

#### ○ Réunion publique de Saint-Laurent-d'Arce – mercredi 27 juin 2018

(Salle des sociétés)

- Territoire de la rive droite de la Dordogne et du Bec d'Ambès
- Nombre de participants : **17 personnes**

- Nombre de questions/ prises de parole : **14 contributions**
- Thématiques abordées :
  - Questions techniques sur le forage dirigé à réaliser pour le passage de la Dordogne
  - La phase chantier (occupation des terrains, impacts économiques, flux de camion...)
  - Occupation et indemnisation des terrains
  - Plantations sur la zone de servitude

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de la réunion publique en ligne sur le site internet du projet.

- **Réunion publique de Sainte-Hélène – jeudi 28 juin 2018**  
(Salle des fêtes)
  - Territoire du Médoc et sa façade atlantique
  - Nombre de participants : **15 personnes**
  - Nombre de questions/ prises de parole : **13 contributions**
  - Thématiques abordées :
    - Les forages dirigés
    - Les impacts sur la vigne
    - La définition du tracé de détail (délai, marge de manœuvre, ...)
    - Les indemnisations, compensations et rencontres individuelles
    - Les impacts sur la faune et la flore

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de la réunion publique en ligne sur le site internet du projet.

## UN DEUXIEME CYCLE DE REUNIONS PUBLIQUES EN DECEMBRE 2018

Les objectifs assignés à ce nouveau cycle de réunions publiques d'information étaient les suivants :

- Rappeler le projet dans sa globalité
- Présenter un point d'avancement et les prochaines étapes du projet
- Présenter les premiers résultats de l'étude d'impact et des études techniques
- Répondre aux questions et échanger avec les participants

- **Réunion publique de Sainte-Hélène – mardi 4 décembre 2018**  
(Salle des fêtes)
  - Territoire du Médoc et sa façade atlantique
  - Nombre de participants : **20 personnes**
  - Nombre de questions/ prises de parole : **15 contributions**
  - Thématiques abordées :
    - Le tracé de la liaison sur les pistes DFCI
    - La durée de la phase chantier
    - Questions techniques sur le câble (durée de vie, échauffement, ...)
    - L'impact du tracé sur les plantations de vignes
    - Le principe d'indemnisation des propriétaires privés

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de la réunion publique en ligne sur le site internet du projet.

- **Réunion publique de Saint-Laurent-d'Arce – mercredi 5 décembre 2018**  
(Salle des sociétés)
  - Territoire de la rive droite de la Dordogne et du Bec d'Ambès
  - Nombre de participants : **30 personnes**
  - Nombre de questions/ prises de parole : **25 contributions**
  - Thématiques abordées :
    - Le tracé de la liaison sur les communes de Saint-Laurent-d'Arce et Prignac-et-Marcamps
    - La technique du forage dirigé sous la Dordogne
    - Occupation et indemnisation des terrains privés
    - La phase chantier (impacts, durée et emprise)

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de la réunion publique en ligne sur le site internet du projet.

- **Réunion publique d'Hossegor – mercredi 12 décembre 2018**  
(Studio 40)
  - Territoire de la façade atlantique sud
  - Nombre de participants : **14 personnes**
  - Nombre de questions/ prises de parole : **17 contributions**
  - Thématiques abordées :
    - La traversée du Gouf de Capbreton
    - La phase chantier (prise en compte de la saisonnalité, durée et emprise sur le milieu marin)
    - Les premiers résultats des études scientifiques

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de la réunion publique en ligne sur le site internet du projet.

### ❖ **Un voyage d'étude à la station de conversion de Baixas-Santa Llogaia**

Durant cette période, un voyage d'étude a été proposé aux habitants de Cubnezais pour visiter la station de conversion de Baixas (66) récemment construite. Au total 12 personnes dont le garant de la CNDP, M. Acchiardi et deux agents de RTE y ont participé les 4 et 5 octobre 2018. L'objectif était que les personnes intéressées puissent se rendre compte de ce qu'est réellement une station de conversion en exploitation, et juger par elles même des aspects paysagers et acoustiques.

Les participants ont pu visiter le site de la station de Baixas (intérieur et extérieur) et bénéficier d'explications techniques de la part d'un responsable d'exploitation local RTE.

La visite s'est poursuivie sur le début du tracé des liaisons souterraines afin de juger de l'état des lieux 3 ans après sa mise en service. Enfin, les participants ont pu se rendre côté espagnol pour voir la station de conversion de Santa Llogaia qui a fait l'objet d'un traitement architectural différent de celui de Baixas (adaptation au contexte local).

### ❖ **Un projet d'accompagnement des scolaires par Cap Sciences**

Par ailleurs et dans une logique d'information du public jeune, RTE a sollicité Cap Sciences pour élaborer une action au travers d'un programme pédagogique centré sur la compréhension du

monde de l'électricité. Ce programme est soutenu par la direction des services de l'Education Nationale.

Cap Sciences a pris contact avec l'ensemble des maires et des écoles primaires du fuseau de moindre impact pour le proposer.

34 classes de 12 écoles des communes concernées par le tracé souterrain (soit près de 1000 élèves) ont déployé le dispositif à la fin de l'année scolaire 2018-2019.

### 3. Les apports de la concertation pour cette période

Cette période peut être scindée en deux phases :

- La première phase correspondant à une courte phase préparatoire au Fuseau de Moindre Impact proposé en Avril 2018 et validé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire le 30 mai 2022. Les apports sur la première phase résultent principalement des échanges ayant eu lieu lors de la concertation préalable et ne seront pas repris ici car ils figurent dans le document « décision du maître d'ouvrage à l'issue de la concertation publique préalable sous l'égide de la CNDP ». En effet, la concertation préalable portait justement sur le choix du Fuseau de Moindre Impact à l'intérieur de l'Aire d'Etude validée en Septembre 2017
- La seconde phase, postérieure à la validation du Fuseau de Moindre Impact (FMI) correspond à la phase de réalisation de l'étude d'impact sur la base d'un tracé général. Elle visait essentiellement à informer le public de la progression de l'étude d'impact environnemental, tout en continuant de répondre aux questionnements. Les apports sur la seconde phase ont porté sur l'élaboration du tracé général, à l'intérieur du FMI, sur lequel les demandes d'autorisations (Autorisation Environnementale, DUPs, CUDPM) seront demandées. Ces apports sont venus des échanges avec le public, mais aussi et surtout des échanges avec les gestionnaires de voirie, la DFCI Gironde, le CRPMEM Nouvelle Aquitaine.

#### B. Période du 1er janvier 2019 au 2 mars 2020

En septembre 2018, lors d'une première campagne en mer, RTE et REE avaient identifié les différentes couches géologiques sous les fonds marins du corridor retenu pour la stabilité du sol au niveau des points d'entrée et de sortie du forage prévu. Le choix de ce corridor était basé sur les observations et études menées depuis près de 20 ans par le laboratoire Environnements et Paléoenvironnements Océaniques et Continentaux (EPOC) de l'Université de Bordeaux.

Lors de la seconde campagne en mer réalisée en avril et mai 2019, un glissement de terrain de grande ampleur (des centaines de milliers de m<sup>3</sup> disparus au point d'entrée sud du forage) a été observé sur le corridor retenu.

RTE a sollicité ses partenaires experts Cathie Associates et le laboratoire EPOC pour le partage d'éléments « qualitatifs » sur le risque que ce type de phénomène se reproduise et pour connaître, autant que possible, la distance de sécurité qui doit être prise entre les câbles et le canyon.

Les conclusions ont été les suivantes : *le phénomène n'est pas un épiphénomène et peut se reproduire sur les flancs du Canyon et il semble difficile de s'avancer sur une distance de sécurité entre le câble et le canyon sur la durée de vie de la liaison (au moins 40 ans).*

**Cette période a donc été dédiée dans un premier temps, à la poursuite du continuum comme prévu jusqu'à la découverte du glissement de terrain de grande ampleur dans le Canyon de**

**Capbreton qui a modifié le déroulé du projet. Des études complémentaires ont été engagées dans un second temps pour identifier un tracé sous le canyon dont la stabilité soit garantie et, ultérieurement, étudier différents scénarios de contournement du Gouf de Capbreton.**

## **1. La communication à destination des partenaires et du grand public**

### **❖ Une publication du journal du projet #6 en juillet 2019**

En juillet 2019, RTE annonce dans son Journal du projet numéro 6 que le projet est suspendu le temps de la conduite d'analyses complémentaires sur les différents tracés possibles afin de déterminer la solution technique la plus pertinente pour le franchissement du canyon.

A partir de septembre 2019, plusieurs scénarios alternatifs ont été étudiés ou réexaminés à l'aune des enseignements tirés du glissement de terrain observé en mai 2019, pour contourner le canyon au sein du FMI validé.

### **❖ La communication avec les médias locaux**

Concomitamment au journal du projet #6, un communiqué de presse a été envoyé aux correspondants de la presse locale en juillet 2019. Ce communiqué de presse a fait l'objet d'un article le 20 juillet 2019. [Lien vers l'article](#). Passée l'annonce de la conduite d'études complémentaires suite à la découverte du glissement de terrain, la phase d'études de différents scénarios de contournement n'a pas fait l'objet d'échanges avec la presse locale.

### **❖ L'information par courriels à la base de contacts RTE en octobre 2019**

Suite à la conduite des études complémentaires annoncées dans le journal du projet n°6, une information a été envoyée aux contacts de la base données RTE (soit 238 contacts au 21 octobre 2019) pour les informer du résultat de ces études.

*« Les résultats des études conduites depuis juin n'ont pas permis d'identifier de tracé sous le canyon dont la stabilité soit garantie pour la durée de vie de la ligne électrique. RTE est donc contraint d'abandonner cette solution et de rechercher un nouveau tracé qui contourne le Gouf de Capbreton. En dehors de cette courte portion, le reste du tracé de la ligne est inchangé.*

*Toutes les possibilités de contournement vont faire l'objet d'études qui devraient s'achever mi-2020. Une campagne d'études en mer sera en particulier réalisée au printemps. Les options envisagées seront alors proposées à la concertation, conformément aux engagements pris de mener ce projet dans le dialogue avec les acteurs du territoire, pour retenir la solution présentant le moindre impact. »*

## 2. Le recueil des avis et contributions du public

### ❖ Les ateliers territoriaux

#### ○ L'atelier public du 10 janvier 2019 à Prignac-et-Marcamps

Organisé par l'équipe projet RTE représentée par Marc Chambily et Yann Delanne et en présence du garant de la concertation CNDP Monsieur Acchiardi, cet atelier a rassemblé 41 participants. Cet atelier fait suite à la réunion publique qui s'est tenue à Saint-Laurent-d'Arce en décembre 2018 et à la demande de Monsieur le maire de Prignac-et-Marcamps d'avoir un temps d'échange spécifique sur le tracé de la liaison souterraine sur sa commune.

L'objectif de cet atelier était donc de présenter les différents tracés envisagés au sein du fuseau de moindre impact sur la commune de Prignac-et-Marcamps et d'échanger avec la salle pour permettre à tous de questionner autant que de besoin les intervenants.

Cet atelier a duré 2 heures. Les thèmes abordés avec les participants lors de l'atelier sont les suivants : l'opportunité du projet, la concertation autour du projet, les impacts du projet.

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de l'atelier en ligne sur le site internet du projet.

#### ○ L'atelier public du 25 avril 2019 à Cubnezais

Organisé par l'équipe projet RTE représentée par Etienne Serres et Marc Chambily avec les interventions de Janek Liger, en charge de l'appel d'offres « station de conversion » et du prestataire d'étude architecturale et paysagère, Alain Quiot (Terre&Histoire). Le garant de la concertation CNDP Monsieur Acchiardi a participé à l'atelier.

Ce temps d'échanges privilégié entre le grand public et le maître d'ouvrage avait pour objectifs :

- Présenter les prescriptions et préconisations architecturales et paysagères qui seront intégrées au cahier des charges des constructeurs
- Présenter les résultats des échanges avec le conseil départemental 33 et les études RTE pour le raccordement à la RD 115 pour le chantier
- Répondre aux questions et échanger avec les participants sur les thèmes présentés ou tout autre sujet concernant le projet

Cet atelier a duré 2 heures et a réuni 12 participants dont Monsieur le maire de la commune de Cubnezais. Les thèmes abordés avec les participants lors de l'atelier ont été les suivants : l'impact de la station de conversion sur la valeur immobilière des biens à proximité, le tracé de la liaison, la maîtrise foncière des merlons et le type de végétation utilisé.

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de l'atelier en ligne sur le site internet du projet.

### ❖ Un cycle de réunions publiques annulé en juin 2019

Les résultats des études menées après la découverte du glissement de terrain dans le canyon en mai 2019 n'ont pas permis d'identifier de tracé maritime techniquement réalisable dont la stabilité soit garantie pour la durée de vie de la ligne électrique. Dès lors, RTE a été contraint de reporter le cycle de réunions publiques prévu en juin pour présenter l'avancement du projet et l'étude d'impact finalisée.

### **3. Les apports de la concertation pour cette période**

Les actions de concertation se sont concentrées sur la première partie de la période, avant la découverte du glissement de terrain dans le canyon de Capbreton. La seconde partie a été consacrée aux études techniques avec peu d'interactions avec le public.

Cette première partie correspond aussi à la phase de réalisation de l'étude d'impact sur la base d'un tracé général. Elle visait essentiellement à informer le public de la progression de l'étude d'impact environnemental, tout en continuant de répondre aux questions. Ces apports sont venus des échanges avec le public lors des ateliers territoriaux, essentiellement sur le tracé général à Prignac et Marcamps et sur l'accès à la station de conversion à Cubnezais depuis la RD 115.

#### **c. Période du 3 mars 2020 au 17 juin 2021**

##### **Une première phase de concertation pour la recherche d'une solution de contournement du Gouf de Capbreton (3 mars 2020 au 14 janvier 2021)**

Tenant compte du phénomène de glissement de terrain observé, plusieurs scénarii alternatifs ont été étudiés ou réexaminés par RTE, pour contourner le canyon en restant dans le Fuseau de Moindre Impact (FMI) validé suite à la concertation préalable.

Au regard des conclusions des rapports et avis d'experts (risque technique lors des travaux, risque géologique imprévisible, ...), RTE et REE ont décidé de ne pas retenir les différentes solutions. Ce choix objectif a été pris en responsabilité pour protéger le projet au regard des investissements financiers engagés et de son importance stratégique dans les futurs échanges électriques France-Espagne (près de 50% des capacités transfrontalières à la mise en service).

Cette décision a donc entraîné la recherche des solutions de contournement terrestre sur la partie faisant face au canyon.

Dès lors, la zone d'étude du projet de contournement terrestre du canyon de Capbreton concerne tout ou partie du territoire de 6 communes : Angresse, Bénesse-Maremne, Capbreton, Labenne, Seignosse et Soorts-Hossegor. Ces 6 communes sont toutes intégrées à la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud (MACS).

Afin d'assurer l'accès aux différents temps de participation, le porter à connaissance suivant a été déployé à l'échelle de la zone d'étude à partir de septembre 2020 :

- Elaboration et diffusion aux communes du complément au dossier de la concertation
- Information aux communes de la zone concernée (kit de communication)
- Actualités sur les sites internet du projet (Seignosse, Capbreton)
- Actualités dans la presse locale (communiqué de presse, encarts presse)
- Actualités sur les réseaux sociaux de la maîtrise d'ouvrage (campagne Twitter)
- Rendez-vous bilatéraux avec des acteurs stratégiques (associations environnementalistes notamment)

Compte tenu l'importance du changement apporté par un passage à terre au lieu d'un passage en mer, RTE a souhaité déployer le même dispositif que celui utilisé pour la concertation préalable.

## 1. La communication à destination des partenaires et du grand public

### ❖ La rédaction d'un complément au dossier de la concertation

Ce dossier est constitué de différentes parties : le rappel de la première phase de concertation préalable, la présentation de l'évolution du projet nécessitant la recherche d'une solution de contournement terrestre pour le Gouf de Capbreton et enfin, le cadre, les objectifs de la concertation et la présentation du dispositif d'information et de participation.

Il est une base de connaissances partagées pour participer à la concertation dans les meilleures conditions. Le complément au dossier de la concertation a été distribué fin septembre aux 6 communes de la zone d'étude et est depuis téléchargeable sur le site internet du projet.

### ❖ La réalisation d'un film de présentation du projet

L'objectif de ce film était de traduire en « motion design » le contenu du complément au dossier de la concertation afin de présenter les évolutions que le projet a connu, s'inscrire dans la continuité du projet initial et accompagner la reprise de la concertation sur les 6 communes de la zone d'étude.

Le film de présentation est découpé comme suit :

- Séquence 1 : Une nouvelle phase de concertation s'ouvre ; c'est pour cela que l'on s'adresse à vous ;
- Séquence 2 : Les objectifs de ce projet européen, RTE, acteur central de l'énergie, mission de service public et initiateur de dialogue territorial ;
- Séquence 3 : Rappel de la première phase de concertation (les modalités de participation, les apports pour le projet et la validation du FMI par le Ministère de la Transition écologique et Solidaire) ;
- Séquence 4 : La problématique rencontrée : le phénomène de glissement de terrain observé au niveau du Gouf de Capbreton ;
- Séquence 5 : Une nouvelle phase de concertation volontaire qui s'ouvre pour définir une solution de contournement du Gouf correspondant à une modification de 5% du tracé ;
- Séquence 6 : Présentation des modalités de participation pour cette nouvelle phase de concertation et appel à la participation.

Le film a été présenté en introduction des réunions de lancement et de restitution ainsi que lors de l'atelier 1. Il est également en ligne sur le site internet du projet. [Cliquez ICI](#) pour visionner le film en ligne.

### ❖ La communication avec les 6 communes de la zone d'étude

Pour annoncer la poursuite de la concertation pour la recherche d'une solution de contournement du Gouf de Capbreton, **un kit de communication** a été élaboré puis envoyé en septembre 2020 aux 6 communes pour leur permettre de relayer l'information au travers de leurs différents

supports de communication : site internet, page Facebook, journal municipal, panneaux lumineux, etc. Le kit de communication a également été envoyé au service *Port et lac* de la communauté de communes MACS.

Le kit de communication contenait :

- **Un communiqué d'information** : ce document avait pour vocation de (re)présenter le contexte du projet et d'informer les habitants sur les prochains grands rendez-vous dans la commune ;
- **Un bandeau web** : ce support pouvait être utilisé pour communiquer via le site internet de la Mairie ;
- **Le Journal du Projet #7** : la lettre d'information pouvait être envoyée par mail aux administrés et/ou imprimée et laissée en lecture libre à l'accueil de la Mairie, en plus des 30 exemplaires papiers envoyés directement par RTE ;
- **L'affiche d'information** de la conduite des études géotechniques et géophysiques à venir en septembre et octobre ;
- **Des éléments d'illustration (photographies)** pour les investigations à venir ;
- **Le QR Code de renvoi vers le site internet du projet** : c'est depuis le site internet que le public pourra poser ses questions à l'adresse générique du projet [golfedegascogne@inelfe.eu](mailto:golfedegascogne@inelfe.eu).

Cet envoi était adressé aux services de communication ainsi qu'aux adresses génériques de contact des mairies. Toutes ont fait l'objet d'une relance par téléphone visant à garantir la bonne réception des éléments. Les communes de Seignosse et de Capbreton ont relayé l'information dans les Actualités de leur site internet. La commune de Seignosse a fait deux campagnes d'envois de sms (le 28 septembre et le 2 octobre) pour annoncer les travaux en mer des plateformes au niveau de la plage des Bourdaines et pour annoncer la réunion publique du 06 octobre 2020.

#### ❖ La communication avec les médias locaux

Comme pour les phases de concertation précédentes, RTE a maintenu des relations presse privilégiées avec **les relais presse des journaux locaux**. Pour l'annonce de la poursuite de la concertation, **des espaces presse** ont également été achetés dans Sud Ouest et publiés le 27 et 30 septembre 2020.

Concernant la **veille presse** conduite dans le cadre de la recherche d'une solution de contournement du Gouf de Capbreton, 7 articles ont été publiés dans Sud Ouest entre octobre 2020 et janvier 2021.

Un premier article a été publié dans Sud Ouest le 02 octobre 2020. Il annonce la poursuite de la concertation dans le cadre du projet au travers de la réunion publique de lancement prévue le mardi 06 octobre à Seignosse. Il mentionne également la présence de la plateforme d'étude installée au large de Seignosse puis de Capbreton. [Lien vers l'article.](#)

Pour la phase d'information et de travail avec le public (d'octobre à décembre 2020), 3 articles sont parus dans le Sud Ouest local :

- Le premier article publié dans Sud Ouest relate la réunion publique de lancement. Il est daté du 08 octobre 2020. L'article est de nature neutre et rappelle l'importance pour tous

de participer aux temps de concertation proposés par RTE. L'article donne le calendrier de la concertation et renvoi vers le site internet du projet. [Lien vers l'article.](#)

- Un second article est paru dans Sud Ouest le 20 octobre 2020, mentionne le retour de la plateforme d'études en mer au large de la plage de Santocha à Capbreton. Le traitement est neutre et factuel et axé autour de la technique de la plateforme auto-élévatrice. L'article renvoie vers le site internet du projet. [Lien vers l'article.](#)
- Le troisième article a été publié le 28 novembre 2020, il mentionne le passage au format 100% digital des temps de concertation proposés au public initialement prévus au format hybride compte tenu du contexte sanitaire. L'article annonce la permanence digitale du 15 décembre et renvoi vers le site internet du projet ainsi que sur la plateforme en ligne de concertation. [Lien vers l'article.](#)

Pour la phase de restitution, 3 nouveaux articles sont parus (janvier 2021) :

- Un premier article du 13 janvier 2021 dans Sud Ouest annonce la réunion publique de restitution en distanciel. Il mentionne la réunion publique d'information du 6 janvier 2021 sur la thématique des champs magnétiques statiques générés par les liaisons électriques. Le traitement est de nature neutre. L'article renvoie vers le site internet du projet pour s'inscrire aux prochains temps de concertation (réunion de restitution et permanences à venir). [Lien vers l'article.](#)
- Le second article est paru le 15 janvier 2021 dans Sud Ouest, au lendemain de la réunion de restitution. C'est un article d'informations générales autour du projet, de la concertation et du tracé proposé et présenté en séance par le maître d'ouvrage. L'article est de nature équilibrée dans son traitement. L'article rapporte des éléments d'interview auprès d'associations environnementales locales telles que la SEPANSO 40, les Amis de la Terre, Sibylline océans. [Lien vers l'article.](#)
- Un dernier article est paru sur le média internet PresseLib le 17 janvier 2021. C'est un article d'informations générales autour du projet et de la concertation. Il est de nature neutre et factuelle et renvoie vers le site internet du projet pour plus d'informations. [Lien vers l'article.](#)

## ❖ Les réunions techniques

A l'initiative de la maîtrise d'ouvrage ces réunions en amont du déploiement de la concertation avaient pour objectif d'intégrer des acteurs importants du territoire dans la démarche de concertation à venir. Une première forme de dialogue territorial.

### **Réunion avec Surfriider Foundation à Biarritz le 23 septembre :**

- 2 participants
- La teneur des discussions :
  - Découverte du projet par les nouveaux interlocuteurs ;
  - Présentation du dispositif de la concertation envisagé à date ;
  - L'association se fera le relai d'information vers leurs correspondants locaux

### **Rendez-vous avec Hugo Verlomme à Capbreton le 23 septembre :**

- Entretien bilatéral
- Teneur des discussions :
  - Généralités au sujet des journées du Gouf 2021 ;
  - Présentation du projet, son ambition, ses caractéristiques techniques et le dispositif de concertation associé

**Rendez-vous avec l'ensemble des élus de la zone d'étude sous l'égide de l'EPCI MACS le 24 septembre :**

- Ont participé des élus de Capbreton et Seignosse dont le maire, plus des Vice-présidents de l'EPCI en charge du PLUi, de l'environnement et le Directeur Général des Services (DGS).
- Teneur des discussions :
  - Présentation générale du projet, des études en cours et de la concertation à venir ;
  - Premières pistes de réflexion sur les opportunités d'atterrage.

Dans le cadre de la démarche de dialogue territorial, l'équipe de RTE a proposé de rencontrer en entretien bilatéral, les principales associations de défenses de l'environnement. Ainsi, une proposition de rencontre a été envoyée au CADE (Collectif des Associations de Défense de l'Environnement du Pays Basque et du sud des Landes) et aux associations Sibylline Océans, Noutous, Sepanso 40 et aux Amis de la Terre.

**Rendez-vous avec le CADE (Collectif des Associations de Défense de l'Environnement du Pays Basque et du sud des Landes) le 5 octobre :**

- 5 participants dont 3 avaient déjà pris part à la concertation en 2017
- Teneur des discussions :
  - Généralités sur le projet, ses évolutions, son bien-fondé etc ;
  - Présentation du dispositif de concertation. L'acteur envisage de contribuer sur la plateforme de contributions, sans participation physique comme il l'avait fait lors de la première phase.

**Rendez-vous groupé avec Noutous / Sepanso 40 / Amis de la terre 40 le 5 octobre :**

- 4 participants dont 2 avaient déjà pris part à la concertation en 2017
- Teneur des discussions :
  - Généralités sur le projet, ses évolutions, son bien-fondé etc ;
  - Point de vigilance relevé quant à l'impact sur l'environnement du projet ;
  - Opportunité de passage identifiée : privilégier les zones artificialisées ;
  - Souhait de participer à la concertation physique et sur la plateforme de contributions.

❖ **La mise à jour du site internet du projet**

Le site internet est commun à la partie française et la partie espagnole du projet. Pour cette nouvelle phase de concertation, le parti-pris a été de centraliser toute l'information sur le site internet. Compte tenu du contexte sanitaire incertain, le site internet permettait d'être plus agile et de proposer une centralité pour l'information plutôt que de multiplier les canaux d'information. L'adresse du site internet a été systématiquement ajoutée en signature des mails d'information à la base de contact RTE consolidée. Le site internet est mis à jour au fil de l'eau, avec l'ajout régulier de nouveaux documents (éléments de préparation aux ateliers, comptes rendus, cartes, etc.) ou encore de documents de référence (dossier de concertation et complément au dossier de la concertation). Par la suite, et pendant toute la phase de concertation, le site internet a régulièrement fait l'objet de publications d'informations dans la rubrique « Actualités ».

Sur la période du 06 octobre 2020 au 21 janvier 2021, le site internet du projet Inelfe a enregistré 8382 visites pour 15793 pages vues. 66% des vues sur le site concernent les pages françaises.

#### ❖ La communication via les réseaux sociaux de RTE

Pour cette nouvelle phase de concertation avec le public, une campagne de communication via Twitter a été déployée par la communication régionale @RTE Sud-Ouest. Ainsi, dans le cadre de la phase de porter à connaissance, plusieurs posts ont été publiés pour annoncer le lancement de la concertation et présenter les modalités d'inscription aux temps de concertation.

Par la suite, lors des phases de travail et de restitution, plus de 20 posts illustrés ont été publiés.

#### ❖ La mise à jour de la brochure d'information publique INELFE

La brochure d'information publique Inelfe publiée en 2017 a fait l'objet d'une mise à jour en août 2020 intégrant l'évolution du projet golfe de Gascogne et la recherche d'une solution de contournement terrestre du Gouf de Capbreton. Cette brochure a été distribuée lors de la réunion publique de lancement le 6 octobre ainsi que lors des permanences physiques des 7 et 8 octobre 2020.

## 2. Le recueil des avis et contributions du public

#### ❖ Les réunions publiques d'information et d'échanges

##### La réunion publique d'ouverture de la concertation

Cette première réunion avec le public avait pour objectif d'informer sur la démarche, ses objectifs, ses finalités et de répondre aux premières questions des habitants. Cette première rencontre a permis de rappeler le projet dans sa globalité et d'expliquer la nécessité de trouver une solution terrestre.

##### Réunion publique de lancement – Seignosse le 06 octobre 2021

(Salle du Tube des Bourdaines)

- Format : hybride (présentiel et distanciel)
- Nombre de participants : 28 présents physiquement et 22 à distance
- Nombre de questions/ prises de parole : **33 contributions** soit plus de 1 heure de questions/réponses avec les participants
- Thématiques abordées :
  - Le bien-fondé du projet
  - Le phénomène de glissement de terrain observé
  - La servitude autour de la liaison
  - La phase travaux (nuisances, emprise et durée du chantier etc.)
  - Le choix d'un contournement terrestre (solutions étudiées, surcoût que cela représente etc.)

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de la réunion en ligne sur le site internet du projet.

### **Des ajustements à la demande du public : une réunion publique spécifique dédiée aux champs magnétiques statiques**

En réponse à la demande du public sur le sujet, RTE a complété son dispositif avec une réunion publique d'information. Dédié au thème des champs magnétiques statiques générés par les liaisons électriques en courant continu, ce nouveau rendez-vous s'est tenu au format 100% digital.

La réunion s'est articulée autour de 3 temps : une première partie pédagogique d'explication des phénomènes physiques ; une seconde sur les champs magnétiques statiques relatifs au projet Golfe de Gascogne ; et enfin, une séquence questions/réponses. Deux heures d'échanges riches et constructifs dédiés aux échanges avec l'équipe projet, rejointe pour l'occasion par Martine Saturnin, médecin du travail à RTE Sud-Ouest et François Deschamps, expert des champs magnétiques à RTE.

#### **Réunion publique d'information – le 06 janvier 2021 de 18h30 à 20h30**

- Format : 100% digital
- Nombre d'inscrits : **60**
- Nombre de participants : **41**
- Nombre de questions/ prises de parole : **42 contributions**
- Thématiques abordées :
  - Généralités sur le projet
  - Généralités sur les champs magnétiques (terrestre, environnement domestique, ...)
  - Les recommandations sanitaires
  - Configurations des poses (profondeur d'enfouissement etc.)
  - Champ magnétique généré par le projet
  - Quid sur la santé et l'environnement des champs magnétiques statiques

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de la réunion en ligne sur le site internet du projet.

#### **La réunion publique de clôture de la concertation**

Une réunion publique de restitution – Pour présenter les conclusions de la concertation et présenter le fuseau de moindre impact qui serait proposé à la validation du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

#### **Réunion publique de restitution au format 100% digital – le 14 janvier 2021**

- Format : à distance
- Nombre d'inscrits : **144 personnes**
- Nombre de participants : **jusqu'à 92 participants connectés**
- Nombre de questions/ prises de parole : **19 contributions**
- Thématiques abordées :
  - Les champs magnétiques générés par les liaisons à courant continu
  - L'atterrage aux Casernes
  - L'étude sur les possibilités de passage de la liaison en mer
  - Les impacts environnementaux du projet
  - La durée de vie de la liaison et son démantèlement
  - Les retombées économiques du projet sur le territoire
  - Le lien entre le projet RTE et le projet de contournement de Capbreton

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de la réunion en ligne sur le site internet du projet.

### ❖ Les permanences physiques, téléphoniques et digitales

Les permanences physiques ont été organisées en mairie sur des plages horaires (8h30-12h30 ou 14h-17h) définies de façon à permettre à un maximum de personnes de se rendre à la permanence.

Les permanences sont un moment d'échanges privilégiés avec la maîtrise d'ouvrage. Les participants ont ainsi pu poser leurs questions directement à l'équipe projet. Pour ces permanences, la documentation relative au projet (complément au dossier de la concertation préalable, journal du projet #7, la brochure INELFE mise à jour en Août 2020, échantillon de câble) était mise à disposition des participants.

#### **PERMANENCE PHYSIQUE - CAPBRETON, le 7 octobre, Mairie - de 9h30 à 12h30**

- Participation : **3 personnes dont un élu de la Mairie**
- Thèmes abordés :
  - Prise d'information générale sur le projet

#### **PERMANENCE PHYSIQUE - HOSSEGOR, le 7 octobre, Mairie - de 14h à 17h**

- Participation : **2 personnes**
- Thèmes abordés :
  - Prise d'information générale sur le projet

#### **PERMANENCE PHYSIQUE - SEIGNOSSE, le 8 octobre, Mairie – de 9h30 à 12h30**

- Participation : **4 personnes**
- Thèmes abordés :
  - Prise d'information générale sur le projet

#### **PERMANENCE DIGITALE, le 9 octobre, via l'outil Zoom – de 9h30 à 12h30**

- Participation : **2 personnes**
- Thèmes abordés :
  - Prise d'information générale sur le projet (calendrier de la concertation, étapes de validation du FMI, etc.)

#### **PERMANENCE DIGITALE, le 15 décembre, via l'outil Zoom – de 9h30 à 11h00**

- Mobilisation : rappel invitation et connexion à l'outil informatique la veille
- Participation : **3 personnes**
- Thèmes abordés :
  - Emprise du chantier d'atterrage
  - Servitude de 7 mètres (2 m de part et d'autre de l'ouvrage)
  - Arbres le long de la liaison : à ce stade du projet, RTE ne peut garantir qu'il n'y aura pas d'abattage ponctuel d'arbres mais l'objectif dans la recherche ultérieure du tracé de détail est de les éviter

#### **PERMANENCE PHYSIQUE - SEIGNOSSE, le 16 décembre, Mairie – de 9h30 à 12h30**

- Participation : **12 personnes**

- Thèmes abordés :
  - o Prise d'information générale sur le projet
  - o Solution d'atterrage aux Casernes (dont impact environnemental)
  - o Effets sur la santé des champs magnétiques générés par la liaison souterraine

**PERMANENCE TELEPHONIQUE, du 14 au 16 décembre** de 9h30 à 17h

- Participation : **3 appels**
- Thèmes abordés :
  - o Le fuseau proposé pour un atterrage aux Casernes et le milieu naturel
  - o Les travaux d'atterrage (durée, surface nécessaire, servitudes etc.)
  - o Le tracé des liaisons souterraines et leurs contraintes

**PERMANENCE DIGITALE, le 15 janvier**, via l'outil Zoom – de 14h à 17h

- Mobilisation : lien Zoom envoyé le 15 janvier au matin
- Participation : **5 participants connectés**
- Thèmes abordés :
  - o Le tracé général proposé par RTE
  - o Passage de la liaison au Sud de Capbreton par Fierbois
  - o Le champ magnétique statique généré par la ligne
  - o Effets thermiques de la liaison
  - o Le tracé dans le Médoc
  - o La composition du câble et des chambres de jonction

**PERMANENCE TELEPHONIQUE, le 18 au 21 janvier** de 9h30 à 17h

- Participation : **6 appels** (2 appels le 18 janvier, 3 appels le 19 janvier et 1 appel le 21 janvier)
- Thèmes abordés :
  - o Demande de précision sur le fuseau proposé
  - o Confirmation de la proposition d'atterrage aux casernes

**PERMANENCE PHYSIQUE - SEIGNOSSE, le 19 janvier**, Mairie – de 9h à 12h

- Participation : **4 personnes**
- Thèmes abordés :
  - o Prise d'information générale sur le projet (détail du tracé)
  - o Impact sur la forêt le long de l'accès aux Casernes
  - o La poursuite de la concertation (validation du FMI, relation avec l'association Seignosse océan)

**PERMANENCE PHYSIQUE - CAPBRETON, le 19 janvier**, Mairie – de 14h à 17h

- Participation : **5 personnes**
- Thèmes abordés :
  - o Prise d'information générale sur le projet (détail du tracé)
  - o Impact sur la forêt le long de l'accès aux Casernes
  - o La poursuite de la concertation (validation du FMI, relation avec l'association Seignosse Océan)
  - o Informations générales sur la suite de la concertation et la concertation Fontaine, date de validation du FMI

## ❖ Les ateliers territoriaux

La maîtrise d'ouvrage a souhaité favoriser l'intelligence collective sur chacun des temps de concertation organisés, créant de véritables ateliers de co-construction. Tout au long de ces ateliers, les différents experts techniques du projet étaient à disposition des participants pour répondre aux questions et discuter des enjeux, des opportunités et des points de vigilance pour l'élaboration d'un tracé de moindre impact.

Les **2 ateliers territoriaux** ont été organisés entre le 15 octobre 2020 et le 10 décembre 2020. La préparation de chacun des ateliers s'est faite jusqu'au dernier moment afin d'être plus agile au regard des restrictions sanitaires.

Pour les deux ateliers, un livret participant a été envoyé la veille de l'atelier aux personnes inscrites (pour l'atelier 1), 2 jours avant l'atelier (pour l'atelier 2). Ce document avait pour objet de présenter les objectifs de l'atelier et de partager en amont les cartes qui seraient travaillées en séance pendant l'atelier. Ces éléments de préparation ont également été mis en ligne sur le site internet du projet la veille des ateliers.

Les ateliers avaient pour but de rassembler un plus petit nombre de personnes par rapport aux réunions publiques pour pouvoir travailler efficacement. Ils ont été organisés en fin de journée : de 18h30 à 21h.

De plus, pour les deux ateliers, les cartes travaillées en séance sont restées en ligne pendant 48h après les ateliers. Grâce à un outil digital de cartographie, il était possible de continuer à contribuer pour ceux qui étaient aux ateliers et/ou simplement de contribuer pour les gens qui n'avaient pas pu participer aux temps de concertation.

### L'atelier 1 : Enjeux et Impacts le 15 octobre 2020

Le premier atelier a mixé format hybride digital et présentiel. Il a été organisé au Casino de Capbreton dans le respect des règles sanitaires, nécessitant une organisation logistique et une adaptation (gestion de la connexion à distance, respect de la distanciation sociale etc.). Cet atelier était consacré à l'identification des zones à enjeux sur le territoire d'après la connaissance terrain des habitants et à l'élaboration concertée de grands principes d'élaboration du fuseau de moindre impact. Plus de 20 personnes y ont participé.



*Illustration 1 : Illustrations atelier n°1 mixant présentiel et digital*

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de l'atelier en ligne sur le site internet du projet.

## **L'atelier 2 : Impacts et Fuseaux le 10 décembre 2020**

Initialement prévu le 01 décembre, le contexte sanitaire a contraint l'équipe de RTE à basculer l'atelier n°2 au 10 décembre au format digital uniquement. Plus de 30 personnes y ont participé. Ce second atelier a permis l'analyse des fuseaux proposés pour les atterrages et la liaison souterraine au regard des enseignements de l'atelier précédent.

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de l'atelier en ligne sur le site internet du projet.

## **❖ La réouverture de la plateforme de contributions**

38 contributions ont été recensées sur la plateforme de contributions. 20 contributions ont été déposées après la réunion de restitution du 14 janvier. A noter que 15 messages ont été déposés le jour de la clôture de la concertation le 21 janvier 2021.

Ces contributions sont de différents teneurs :

- Les modalités de la concertation (30% des contributions) ;
- Les champs électromagnétiques générés par la liaison (14% des contributions) ;
- Les impacts environnementaux de la liaison souterraine et sous-marine (14% des contributions);
- La dimension technique des projets (localisation et techniques des atterrages en particulier) (11% des contributions) ;
- Divers commentaires (11% des contributions) ;
- Le chantier d'atterrage et son impact sur les riverains (taille, nuisances, durée etc.) (10% des contributions) ;
- L'opportunité du projet (opposition de principe (contribution du 05 octobre), coût du projet, politiques énergétiques européennes, impact sur l'environnement) (9% des contributions);
- L'impact sur le milieu humain (3% des contributions) ;
- La sécurité autour de la liaison (2% des contributions).

En moyenne, le délai entre le moment où est postée une contribution et le moment où est postée la réponse est de 1 semaine.

## **❖ Le Courriel de contact du projet INELFE et autres canaux**

**Du 06 octobre 2020 au 21 janvier 2021<sup>1</sup>**, 18 messages ont été reçus et ont fait l'objet d'une réponse de la part de RTE. Sur les 18 messages, 10 ont été publiés sur la plateforme de contributions après consentement des personnes intéressées.

---

<sup>1</sup> Dans cette période, les contributeurs ont fait parvenir des messages par le biais d'autres canaux de communication tels le mail direct à l'équipe projet (1 contribution), le mail du garant (2 contributions).

8 demandes n'ont pas été publiées sur la plateforme, sur ces 8 contributions :

- 6 demandes n'ont pas eu de suite puisque la demande de publication par RTE n'a pas reçu de réponse ou alors ont fait l'objet d'une réponse directement par mail car elles étaient d'ordre général (demande de documentation, etc.) ;
- 1 question a été directement publiée par le contributeur sur la plateforme suite à la demande de publication de RTE ;
- 1 demande était relative à une candidature spontanée.

Ces messages sont de plusieurs ordres :

- Courriers de questionnements liés à l'opportunité même du projet et son impact sur l'environnement et la faune notamment ;
- Demande d'informations techniques, d'informations plus générales (dates de précisions limite zone d'étude, bien-fondé du projet, fuseau proposé...) ;
- Impacts environnementaux de la liaison notamment passage sous la dune ;
- Envoi de compléments d'informations/études de la part d'associations sur le fuseau ;
- Demande d'informations relatives aux champs magnétiques statiques générés par la liaison ;
- Retours d'expériences sur des liaisons similaires en France ;
- Contexte sanitaire et concertation digitale ;
- Demande de prolongation de la concertation ;
- Des oppositions de principe (contraintes de la phase de travaux, craintes vis-à-vis des CEM, pertinence économique de la liaison).

### 3. Les apports de la concertation pour cette période

Durant cette période, les apports ont été de six ordres :

- **Des compléments aux études préalables**

La méthodologie proposée consistait lors de l'atelier à présenter sur carte l'inventaire des enjeux environnementaux réalisés par le bureau d'études SCE.

Des compléments ont été apportés par les participants pendant les ateliers. Ils ont permis de mieux cerner des enjeux du territoire qui avaient pu échapper à l'inventaire initial, soit parce qu'ils relevaient d'usage locaux, soit de connaissances très locales.

On citera pour exemples :

- La présence de dunes paraboliques au niveau de Seignosse et de Soorts-Hossegor
- L'identification de secteurs inondables par remontée des nappes (plage des Estagnots)
- L'identification de la zone humide de la Pointe à Capbreton
- L'identification d'un itinéraire fréquenté sur Capbreton (balade du Tuc des 9 Eglises)

- **Des points d'attention identifiés**

La réunion publique de lancement, les permanences et les ateliers ont été l'occasion de recueillir un certain nombre de points d'attention qui nécessiteront une vigilance particulière au travers d'études complémentaires de la part de RTE, ainsi qu'un retour vers le public sous un format à définir dans le cadre du continuum de la concertation.

Pour ce faire, la méthodologie proposée consistait à identifier au regard de la connaissance terrain des habitants, des usages du territoire l'état initial et des enjeux identifiés lors des études préalables présentés, les paramètres à prendre en compte pour élaborer des fuseaux, des points d'attention en phase travaux et des opportunités potentielles.

- **Des points de vigilance identifiés :**

- Sols et relief des zones de forêts
- Fréquentation des parkings (même en périodes non estivales > laisser un accès plage)
- Veiller au maintien des accès PMR des plages pendant la phase travaux
- Eviter les travaux en période estivale
- Eviter la gêne aux commerces et l'accès aux écoles
- Prendre en compte la fréquentation routière (infrastructures à fort trafic)
- Zone inondable signalée de Seignosse à la route des lacs

- **Des opportunités à investiguer**

Les ateliers de concertation ont pu faire émerger des alternatives que RTE a pris en compte et étudié entre les deux ateliers. On peut citer notamment l'opportunité d'un atterrissage à la plage des Casernes au nord de Seignosse et l'insertion dans des projets communaux.

- Atterrissage : SYDEC (station d'épuration) et camp CCAS
- Atterrissage : Plage / Parking des Casernes au nord de Seignosse (terrain municipal derrière la dune)
- Atterrissage : Parking de l'Agréou (zone nord du Penon)
- Ancienne voie ferrée de Labenne à Seignosse-bourg
- Passage sur D152 + Boulevard des Cigales (+ voies cyclables)
- Projet : Pont de la commune de Capbreton entre le camp CCAS et le camping de la Civelle (voie de désengorgement du centre-ville)
- Boulevard des cigales

- **Des compléments aux principes d'élaboration des fuseaux**

L'atelier 1 a permis d'amender avec les participants en séance, des grands principes d'élaboration du fuseau de moindre impact.

Ainsi, **utiliser les infrastructures existantes, et passées** a été plébiscité. En effet, les participants aux ateliers ont confirmé l'intérêt de **privilégier les grands axes circulants** en privilégiant l'accotement des routes.

Par ailleurs, le tracé de la liaison **ne doit pas être un frein pour les futurs projets d'aménagements** « on ne doit pas hypothéquer l'avenir ».

En ce qui concerne le patrimoine naturel de la région, le tracé devra veiller autant que faire ce peut à **ménager / préserver les zones naturelles** (Etangs Blanc et Noir, ...), **éviter de couper les arbres remarquables** ainsi que le passage dans des **zones humides**.

En ce qui concerne les milieux urbains, il faudra autant que faire ce peut, **éloigner le chantier d'atterrissage des habitations occupées à l'année, éviter les centres bourgs et ne pas passer dans le jardin des maisons.**

Le premier atelier a également permis de faire émerger des alternatives que RTE a prises en compte. Ces alternatives ont pu être confrontées aux grands principes issus des premiers ateliers. On peut citer : l'atterrissage au parking de l'Agréou (zone nord du Penon), l'atterrissage au parking des Casernes au Nord de Seignosse. Ces alternatives ont été étudiées afin de déterminer leur faisabilité technique pour les présenter ou non comme choix possibles dans le dossier de concertation « Fontaine ».

- **Des apports de la concertation sur les études à mener**

Les échanges avec les habitants dans cette nouvelle phase de concertation ont amené RTE à renforcer ses études par un certain nombre de compléments aux études en cours : analyse de terrain concernant les zones à enjeux écologiques au niveau du secteur des Casernes ou encore analyse de la qualité des sols et de leur encombrement.

## **Une seconde phase de concertation pour la recherche d'une solution de contournement du Gouf de Capbreton (15 janvier 2021 au 17 juin 2021)**

Suite à la réunion de clôture de la première phase de concertation avec le public qui s'est déroulée du 6 octobre 2020 au 14 janvier 2021 et à la présentation d'un fuseau de moindre impact, intégrant les principes issus des échanges avec les participants à la concertation, de nombreux habitants ainsi que les élus des communes concernées ont demandé à RTE d'élargir ses recherches en dehors des zones urbanisées de Capbreton, Hossegor et Seignosse afin de pouvoir présenter une ou plusieurs autres alternatives.

Sur le territoire, cette opposition s'est traduite par la mise en ligne d'une pétition sur la plateforme [mesopinions.com](https://mesopinions.com) (28100 signatures) et la formation d'un collectif de citoyens opposés au projet, le collectif STOP THT 40. Au 4 juin, le collectif comptait une communauté de 886 membres sur [Facebook](https://www.facebook.com/stoptht40) et partageait régulièrement des publications. Madame la Préfète des Landes a été destinataire de la pétition ainsi que d'un courrier de la part du collectif formé.

Au regard du contexte territorial, soucieux de prendre en compte les expressions de la population et des élus et pour continuer à rechercher un consensus sur le tracé, RTE a poursuivi l'information et consultation de la population au travers de plusieurs dispositifs.

### **1. La communication à destination des partenaires et du grand public**

#### **❖ L'information par courriels à la base de contacts RTE**

Depuis le début de la concertation pour la recherche d'une solution de contournement terrestre du Gouf de Capbreton, plus de 500 adresses mails ont été récoltées via les formulaires d'inscription aux temps de concertation mais aussi par le biais du site internet du projet. Cette base de contacts actualisée permet de diffuser largement toute l'information autour du projet. Aussi, depuis la

clôture de la phase de concertation, la base de contacts RTE est régulièrement destinataire de courriels d'information :

- Le 02 février pour l'annonce de la tenue de 3 nouvelles permanences sur le territoire ;
- Le 12 mars pour informer la population que RTE recherchait différentes possibilités de passage à l'extérieur des zones urbanisées de Capbreton, Hossegor et Seignosse pour ainsi trouver le tracé ayant le moindre impact sur l'environnement et les activités humaines ;
- Le 23 mars pour annoncer la tenue d'une réunion publique d'information au format digital le 01 avril ainsi que la mise à disposition temporaire d'un outil cartographique à l'issue de la réunion ;
- Le 16 avril pour annoncer le report de la seconde réunion publique d'information annoncée initialement pour le 22 avril : les études techniques n'ayant pas été terminées ; de plus, ce courriel a été l'occasion d'informer la mise en ligne des 3 études techniques autour du franchissement du gouf de Capbreton demandées par le public ;
- Le 01 juin pour annoncer la mise en ligne du dire d'expert mandaté par la CNDP (Voir p31) ;
- Le 04 juin pour annoncer la date de la réunion de restitution de la concertation du 10 juin 2021 et partager le lien d'inscription.

#### ❖ La communication avec les médias locaux

De la même manière, les correspondants de la presse locale ont été régulièrement destinataires de communiqués de presse d'information autour du projet. Aussi, entre la réunion de restitution du 14 janvier 2021 et le 17 juin 2021, 7 communiqués de presse ont été envoyés à la presse locale :

- Le 04 février 2021 : *RTE répond aux questions des habitants sur la proposition de tracé de la ligne ;*
- Le 12 mars 2021 : *RTE poursuit ses recherches d'un fuseau de moindre impact de contournement terrestre du gouf de Capbreton ; concerne l'annonce de la réunion du 01 avril ;*
- Le 23 mars 2021 : *Le programme et les prochaines dates de la concertation se précisent ;*
- Le 16 avril 2021 : *Report de la réunion publique du 22 avril à début mai ;*
- Le 31 mai 2021 : *Le « Dire d'Expert » conforte RTE dans son choix d'abandonner les solutions maritimes pour le franchissement du Gouf de Capbreton pour l'interconnexion électrique France Espagne par le Golfe de Gascogne ;*
- Le 04 juin 2021 : *Annonce de la réunion publique du 10 juin ; Réunion publique d'information sur la proposition d'un nouveau fuseau de moindre impact pour le contournement terrestre du canyon de Capbreton ;*
- Le 11 juin 2021 : *Proposition d'un nouveau tracé en dehors des zones urbanisées pour le contournement terrestre du canyon de Capbreton.*

Comme pour la phase de concertation d'octobre 2020 à janvier 2021, les informations du communiqué de presse étaient relayées sur le site internet du projet, sur le compte twitter @RTE Sud-Ouest ainsi que par le biais du courriel à la base de contact RTE pour le contournement du gouf de Capbreton.

En ce qui concerne la revue de presse relative au projet de contournement terrestre du Gouf de Capbreton, 19 articles ont été publiés entre le 21 janvier et le 17 juin 2021. Les articles paraissent pour la majorité dans le journal Sud Ouest (12 articles). D'autres journaux locaux ont également écrit sur le sujet : PresseLib (3 articles) et France BLEU Gascogne (2 articles), France 3 Nouvelle-Aquitaine (1 article) et Aquitaine Online (1 article).

Dans leurs contenus, les articles relatent l'actualité du projet, depuis l'opposition affichée par les élus et une partie de la population après la présentation des fuseaux potentiels le 14 janvier dernier, jusqu'à la proposition le 10 juin d'un nouveau tracé « hors urbanisation ».

Notons que le 02 juin un billet concernant le projet est paru sur le blog [larelèveetlapeste.fr](http://larelèveetlapeste.fr). Un billet engagé puisque l'auteur s'affiche en soutien au collectif d'opposants Stop THT40.

Par ailleurs, à la suite de la réunion du 10 juin, un second billet est paru sur le *blog d'infos des Landes Média40*, le 15 juin. L'auteur de ce billet a assisté à la réunion publique, l'a filmée et mis en ligne le replay sur la chaîne YouTube Media40.

## 2. Le recueil des avis et contributions du public

### ❖ 3 permanences physiques sans rendez-vous

Après la présentation du projet de tracé de la ligne souterraine sur le territoire des communes de Capbreton, de Soorts-Hossegor et Seignosse qui a soulevé de nombreuses interrogations du public, RTE a proposé trois permanences les jeudi 04, vendredi 05 et samedi 06 février pour répondre aux questions des habitants.

#### **PERMANENCE PHYSIQUE – SOORTS-HOSSEGOR, le 04 février, Mairie – de 13h45 à 17h**

- Participation : **Environ 30 personnes**
- Thèmes abordés :
  - Prise d'information générale sur le projet (détail du tracé)
  - Le dispositif de concertation entre octobre 2020 et janvier 2021 ;
  - Les impacts sanitaires des champs magnétiques générés par la liaison ;
  - Informations générales sur la suite de la concertation et la concertation Fontaine, date de validation du FMI

#### **PERMANENCE PHYSIQUE – CAPBRETON, le 05 février, Mairie – de 09h00 à 12h00**

- Participation : **Environ 30 personnes**
- Thèmes abordés :
  - Prise d'information générale sur le projet (détail du tracé)
  - Le dispositif de concertation entre octobre 2020 et janvier 2021 ;
  - Les impacts sanitaires des champs magnétiques générés par la liaison ;
  - Informations générales sur la suite de la concertation et la concertation Fontaine, date de validation du FMI

#### **PERMANENCE PHYSIQUE – CAPBRETON, le 06 février, Mairie – de 09h00 à 12h00**

- Participation : **Environ 50 personnes**
- Thèmes abordés :

- Prise d'information générale sur le projet (détail du tracé)
- Le dispositif de concertation entre octobre 2020 et janvier 2021 ;
- Les impacts sanitaires des champs magnétiques générés par la liaison ;
- Informations générales sur la suite de la concertation et la concertation Fontaine, date de validation du FMI

Le contexte sanitaire au 06 février ne permettait pas de réunir plus de 10 personnes dans une salle de réunion. Or, dès le début de la permanence, les participants ont envahi la salle ne permettant plus de respecter la distanciation sociale requise en période de Covid. De fait, l'équipe de RTE a été contrainte de poursuivre les échanges à l'extérieur sur le parvis de la mairie. Pour autant, dans une volonté d'information et de transparence l'équipe de RTE a souhaité maintenir ce temps d'échanges avec les habitants.

## ❖ Les réunions publiques d'information

### La réunion publique du 01 avril 2021 au format 100% digital

Une nouvelle réunion publique d'information a été organisée le 01 avril au format 100% digital compte tenu du contexte sanitaire. Ce nouveau rendez-vous avait pour objectif de rappeler l'historique du projet, de faire un focus sur des thématiques récurrentes issues de la plateforme de contribution et de présenter l'état d'avancement des recherches en cours.

Aussi, les thématiques abordées pendant la réunion ont été les suivantes : les champs magnétiques statiques générés par les liaisons à courant continu, la durée des travaux et le régime d'occupation des terrains. De plus, cette nouvelle réunion publique d'information a été l'occasion de présenter l'état d'avancement des recherches de fuseaux alternatifs « hors urbanisation » en cours.

Les modalités de prise de parole des participants lors des temps de questions/réponses ont été établies et validées lors d'une réunion préparatoire avec M. le garant la veille de l'évènement et ont été rappelées à plusieurs reprises lors de la réunion en direct.

Le lien Zoom a été envoyé aux personnes inscrites à la réunion à la clôture des inscriptions le jour de l'évènement à 16h.

#### Réunion publique de restitution – le 01 avril 2021

- Format : à distance
- Nombre d'inscrits : **344 inscrits**
- Nombre de participants : **227 connexions simultanées**
- Nombre de questions/ prises de parole : **13 contributions (plus de 1h de temps de questions/réponses)**
- Thématiques abordées :
  - Les champs magnétiques générés les liaisons à courant continu
  - Les alternatives de tracés par la plage notamment
  - Les études sur les possibilités de passage de la liaison en mer
  - La durée de vie de la liaison et son démantèlement

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de la réunion en ligne sur le site internet du projet.

## La réunion publique de restitution du 10 juin 2021 au format hybride

Nouveau rendez-vous avec le public, cette réunion publique au format hybride en direct de la salle du Tube des Bourdaines de Seignosse a été l'occasion de présenter les **résultats du dire d'expert** ([Cliquez ICI](#) pour accéder au document) et la nouvelle proposition d'un fuseau « hors urbanisation » étudiée à la demande du public et des élus.

### Un dire d'expert mandaté par la CNDP

D'après les contributions recueillies depuis octobre 2020 sur la plateforme de contribution et les retours de la réunion d'information du 01 avril, il était clair que la décision de RTE d'abandonner le passage par voie maritime au niveau du canyon de Capbreton était un sujet de questionnement auquel il fallait apporter des réponses.

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a mandaté une experte indépendante pour analyser les études techniques conduites sur le sujet par RTE. Le rapport d'analyse ainsi que le cahier des charges pour cette étude ont été rendus publics par le biais du site internet. A noter qu'au préalable, le cahier des charges établi a été partagé et complété, dans une démarche d'information et de transparence, auprès du collectif de citoyens opposants au projet.

Les résultats du dire d'expert par la chercheuse mandatée pour l'étude, Madame Sara Lafuerza, Responsable M1 Sciences de la Terre de Polytech Sorbonne à l'Institut des Sciences de la Terre de Paris, Sorbonne Université, ont été présentés par l'intervenante connectée à distance lors de la réunion de restitution du 10 juin. Elle a ainsi pu répondre en direct aux questions posées par les participants au sujet de son rapport.

A l'image des modalités de participation de la réunion du 01 avril et en accord avec les garants de la concertation, les participants qui souhaitaient intervenir ont été invités au début de l'évènement à privilégier les questions courtes et à lever la main pour demander la parole. Les personnes connectées à distance pouvaient également lever virtuellement la main et poser leurs questions aux intervenants.

La réunion a duré environ 2 heures et 50 minutes pour 2 heures initialement prévues (avec un équilibre 50 % présentation / 50 % questions-réponses, la volonté de l'équipe projet étant de favoriser l'échange au détriment d'un strict respect du planning. Au total, 2 heures ont été consacrées aux échanges.

### Réunion publique de restitution – le 10 juin 2021

- Format : hybride
- Nombre d'inscrits : **231 inscrits** (145 à distance, 86 en présentiel)
- Nombre de participants à distance : **jusqu'à 93 connexions simultanées**
- Nombre de participants en présentiel : **56 personnes**

Le support de présentation général de la réunion a été mis en ligne le lendemain de la réunion. Le replay a été mis en ligne le 14 juin. Une cartographie plus détaillée que celle figurant dans les supports a été mise en ligne le 15 juin.

L'essentiel des questions a porté sur :

- L'opportunité du projet ;
- Les études de franchissement du canyon de Capbreton ;
- Le tracé proposé.

Les champs magnétiques qui ressortent comme un sujet important sur la plateforme de contribution ont été peu abordés pendant la réunion et la proposition du garant de réaliser une controverse autour de ce sujet n'a pas rencontré d'écho lors de ce rendez-vous.

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de la réunion en ligne sur le site internet du projet.

#### ❖ **Le Courriel de contact du projet INELFE et autres canaux**

Entre le 22 janvier et le 17 juin, 64 demandes ont été reçues et ont fait l'objet d'une réponse de la part de RTE. Sur l'ensemble de ces demandes, RTE a envoyé 61 demandes d'autorisation de publication sur la plateforme de concertation. 22 retours positifs pour une publication ont été reçus. 3 demandes d'autorisation de publication sur la plateforme ont reçu un refus. Le reste des demandes d'autorisation de publication est resté sans réponse.

De façon générale ces messages sont de plusieurs ordres :

- Courriers de questionnements liés à l'opportunité même du projet et son impact sur l'environnement et la faune notamment ;
- Demande d'informations techniques, d'informations plus générales (dates de précisions limite zone d'étude, bien-fondé du projet, fuseau proposé...) ;
- Envoi de compléments d'informations/études sur le fuseau ;
- Demande d'informations relatives aux champs magnétiques statiques générés par la liaison ;
- Contexte sanitaire et concertation digitale ;
- Des oppositions de principe (contraintes de la phase de travaux, craintes vis-à-vis des CEM, pertinence économique de la liaison).

## ❖ La mise à jour du site internet du projet

Le site internet est le point central relatif à l'information sur le projet. Il est systématiquement mis à jour à chaque nouvelle actualité avec l'ajout de nouveaux documents (comptes rendus, études techniques, rapport d'analyse etc.). A noter que 8 actualités ont été publiées sur le site internet entre le 21 janvier et le 17 juin, elles relayaient notamment les informations diffusées dans les communiqués de presse.

Sur la période du 22 janvier 2021 au 17 juin 2021, le site internet du projet INELFE a enregistré 13037 utilisateurs pour 37586 pages vues. 56,54 % des vues sur le site concernent les pages françaises. Un pic d'audience a été observé le 24 mars (440 visites). Ce pic d'audience peut être corrélé avec l'envoi la veille, de l'annonce de la réunion publique du 01 avril à la base de contacts RTE pour le contournement du gouf de Capbreton.

### **La mise en ligne des 3 études techniques relatives à l'impossibilité de franchir le canyon de Capbreton**

Conformément aux demandes formulées sur la plateforme de concertation et lors de la réunion publique du 1er avril, RTE a mis à disposition du public les résultats des 3 études techniques relative à l'impossibilité de franchir le canyon de Capbreton sur le site internet du projet. La mise en ligne des documents a fait l'objet d'un mail d'information à destination de la base de contacts RTE pour le contournement du Gouf de Capbreton le 16 avril. En outre, deux études réalisées par IFREMER et le laboratoire EPOC basées sur les résultats des campagnes Volt 1 et Volt 2 ont été rajoutées sur le site.

### **Les publications des conclusions de 2 études techniques relatives au franchissement du canyon de Capbreton**

Lors de la réunion du 10 juin, le collectif STOP THT40 a étendu la demande de communication des études à celles réalisées par RTE montrant cette fois la faisabilité du franchissement du canyon. RTE y faisait déjà référence ([voir réponse à la contribution n°28](#)) lors de la première phase de concertation préalable.

Donnant suite à cette demande, les deux études de faisabilité ont été mises en ligne le 16 juin sur le site internet du projet :

- [Etude de faisabilité 1](#)
- [Etude de faisabilité 2](#)

## ❖ L'organisation d'un débat contradictoire reporté sur les champs magnétiques statiques générés par le projet

Malgré l'organisation d'une réunion dédiée organisée par RTE pendant la phase de concertation d'octobre à janvier 2021, la thématique des champs électromagnétiques générés par une liaison à courant continu reste une thématique récurrente dans les contributions reçues sur la plateforme. Aussi, pour continuer de répondre aux questions des habitants et dans une volonté d'échange et de débat, RTE a accepté la proposition de la CNDP d'organiser un nouveau débat contradictoire dédiée à la thématique.

Le format initial envisagé était l'organisation, dans un format digital, d'un débat entre 3 experts scientifiques autour de la thématique. Un expert serait choisi par le collectif StopTHT40 ; un autre serait choisi par RTE ; et le dernier serait validé à la fois par le collectif StopTHT40 et par RTE.

Cette proposition de controverse a été soumise au collectif par le garant de la concertation. Le collectif n'a pas souhaité donner suite à cette proposition.

### ❖ La plateforme de contributions

La plateforme de contributions a été réouverte à l'écriture le 25 mars et clôturée le 17 juin 2021. Elle compte 339 contributions pour cette nouvelle phase dont 22 issues de la BAL INELFE. Notons que 5 d'entre elles ont fait l'objet d'une demande de modération car elles ne correspondaient pas à la charte de modération de la plateforme. Parmi les 5 demandes envoyées, 2 demandes de modération sont restées sans réponse et donc n'ont pas été publiées. Les 3 autres demandes correspondaient à des adresses mails erronées. En accord avec le garant, RTE a publié et anonymisé ces contributions et indiqué : « *Cette contribution a été rendue anonyme par RTE afin de respecter la charte de modération de cette plateforme de concertation et de respecter le règlement général sur la protection des données (RGPD). Notre demande de modération auprès de son auteur n'a pu aboutir car l'adresse email indiquée sur la contribution était invalide.* »

Une analyse de l'ensemble des contributions dans cette seconde phase a permis d'identifier au regard des contributions reçues, 9 thèmes récurrents et des sous-thèmes associés.

Parmi ces thèmes figure en premier lieu le thème des *champs électromagnétiques* en lien avec la santé humaine, les valeurs de simulation du champ généré et le principe de précaution (20% des contributions). La *justification du projet* est le second thème que l'on retrouve le plus souvent (18% des contributions) avec des questions sur le coût et le bien-fondé du projet. Les *modalités de la concertation* autour du projet font aussi l'objet de questionnements récurrents (16% des contributions) tout comme la *technique* avec des questions autour du franchissement du canyon, des câbles.

Avec moins d'occurrence, les thèmes des *impacts sur le milieu humain* (11%), des *impacts environnementaux* (7%), le *chantier* (4%) et la *sécurité* (3%) sont aussi abordés dans les contributions de la plateforme. Une dernière thématique intitulée *Divers* (6%) concerne plutôt les contributions qui relèvent du commentaire et/ou de la demande de documentation.

La plateforme de concertation est restée ouverte jusqu'au 22 septembre 2022 pour la consultation des contributions, puis l'ensemble a été transformé en format .PDF, toujours accessible sur le site INELFE.

### ❖ La mise à disposition d'un outil de cartographie participative

A l'issue de la réunion d'information, un outil cartographique a été mis à disposition du public du 01 avril au 11 avril puis du 16 avril au 23 avril. L'objectif de cet outil était de permettre au public de continuer à apporter sa contribution sur la base des fuseaux alternatifs présentés lors de la réunion du 01 avril. Le lien de redirection ainsi que le mode d'emploi pour la prise en main de l'outil ont été envoyés à la base de contacts RTE à l'issue de la réunion du 01 avril. Depuis l'interface cartographique proposée, le public pouvait directement indiquer des enjeux spécifiques du territoire et/ou des opportunités de passage d'après leur connaissance du terrain.

Pour rappel, le mode d'emploi indiquait qu'un post-it virtuel correspondait à une idée argumentée. L'expérience montrera qu'une grande partie des contributions recueillies relevait du commentaire négatif envers le projet plutôt que d'une contribution argumentée et constructive. De fait, l'outil cartographique ainsi que les données collectées n'ont pas pu être exploités de façon optimale.

COMMENTAIRES DIVERS		
à propos d'un tracé offshore		
Maintenez votre projet initial ou RIEN. Aucun tracé n est acceptable.	D5	Carte 1/2
Nous exigeons un tracé offshore tel qu'il était prévu et tant que nous n'avons pas vu vos études techniques prouvant l'infaisabilité	B4	Carte 1/2
Arrêtez de balancer la ligne chez les voisins, ce projet est à refuser dans son intégralité	E7	Carte 2/2
Le tracé doit rester offshore, vous avez des moyens techniques pour rendre cela possible.... votre soucis : c'est couteux.	B3	Carte 1/2
Pas de tracé le long de l'autoroute, trop proche des habitations, trop de travaux depuis trop longtemps. En mer ou rien.	G6	Carte 2/2
en passant par la D 252 vous ceinturez Capbreton et empêchez tout nouveau projet de développement. Rejoignez l'autoroute ou faites un PONT IMMERGE pour franchir le Gouf! Des ingénieurs dignes de ce nom ont bien construit le viaduc de Millau!!! Eloignez-vous de nos maisons, de nos lieux de vie et où nos enfants grandissent et jouent!!!(vélo, marche....). Et respect pour les touristes des campings	C7	Carte 2/2

Figure 1 : Extrait des contributions de l'outil cartographique

Pour autant, 210 contributions ont été recensées et ont permis d'identifier 5 thématiques de contribution. Elles concernaient le milieu physique, le milieu naturel, l'habitat, les activités et le patrimoine. Une analyse par repères de quadrats de 2 kilomètres sur 2 kilomètres a permis d'identifier des zones à enjeux au regard des 5 thématiques identifiées dans les contributions.

L'outil Brainstormin utilisé ne récupère pas les adresses mails de connexion ni les adresses IP de connexion. Les 210 contributions issues de l'atelier numérique ne sont donc pas reliées à un contributeur identifié.

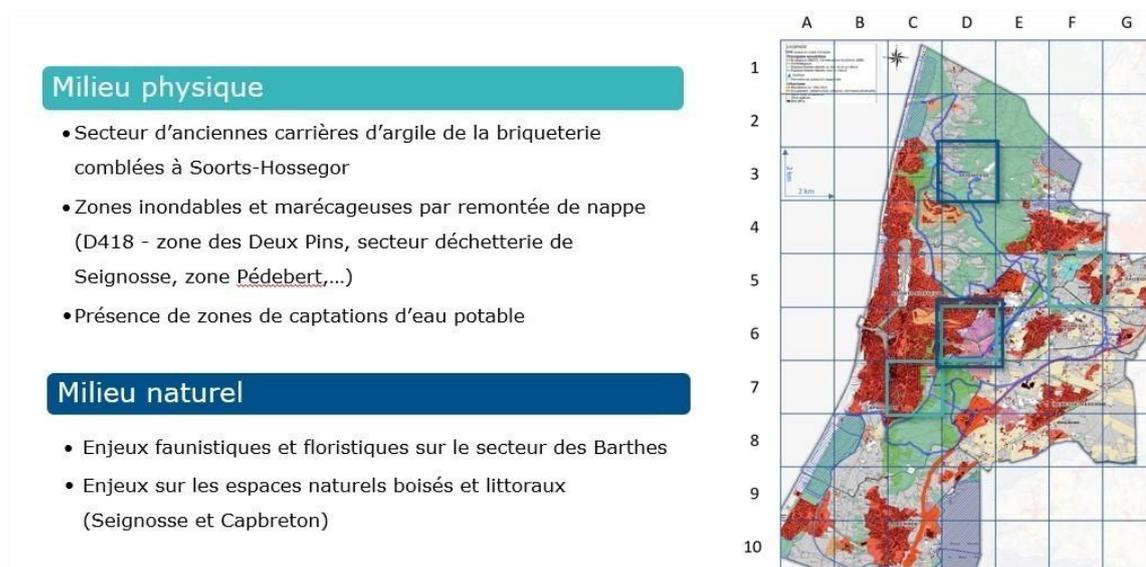


Figure 2 : Exemple de secteurs à enjeux identifiés grâce à l'outil de cartographie participative

Par ailleurs, les contributions recueillies depuis l'outil cartographique participatif ont également permis d'identifier des opportunités de tracé et ont ainsi servi la recherche d'une solution alternative de contournement terrestre. Parmi ces suggestions figurent le passage par l'autoroute jusqu'à l'Adour, la possibilité d'emprunter les pistes forestières et exploitées par les DFCI et/ou l'utilisation des corridors des départementales pour le tracé (D79, D152, D133).

### ❖ Un dialogue continu avec les élus et acteurs du territoire

Comme pour la phase de mobilisation et de porter à connaissance conduite entre mars 2020 et janvier 2021, des réunions bilatérales avec des acteurs stratégiques du territoire ont été organisées à l'initiative de RTE. Ce travail régulier et de proximité avec les acteurs du territoire permet de garder mobilisés les acteurs et de nourrir la réflexion autour du projet (enjeux et opportunité autour de la recherche de tracés).

Les structures rencontrées entre le 21 janvier et le 04 juin 2021 sont les suivantes :

- Plusieurs réunions de travail avec les **mairies des communes** de la zone d'étude ;
- Echanges réguliers avec les **services de l'Etat** (DDTM des Landes, ARS et la DREAL) ;
- Echanges avec la **mairie d'Angresse** et **certaines propriétaires et/ou exploitants possiblement concernés** (à la demande de la mairie d'Angresse) ;
- Echanges et prise d'information auprès de la **DFCI40**, de **Vinci Autoroutes**, de la **Fédération des Chasseurs des Landes**, du **service urbanisme de la communauté de communes MACS**, du **service aménagement (routes) du Conseil Départemental des Landes**, du **SYDEC**, de l'**EMMA** (forage AEP sur Angresse) ;
- Echanges par mail puis téléphone avec le **Conservatoire du Littoral**. ;
- Echanges avec **Surfrider Foundation**.

### 3. Les apports de la concertation pour cette période

Les outils mis en œuvre ont permis de mieux cibler l'information à porter au public afin de répondre au mieux à ses attentes.

#### Le recueil des contributions et principaux thèmes abordés

En ce qui concerne les principaux thèmes des contributions de cette phase de concertation interactive, plusieurs thèmes récurrents ont pu être identifiés. Ils ont d'ailleurs fait l'objet d'une présentation qualitative et quantitative lors de la réunion de restitution du 10 juin et d'une mise à jour au 17 juin.

Pour cette seconde phase, 500 questions ont été posées.

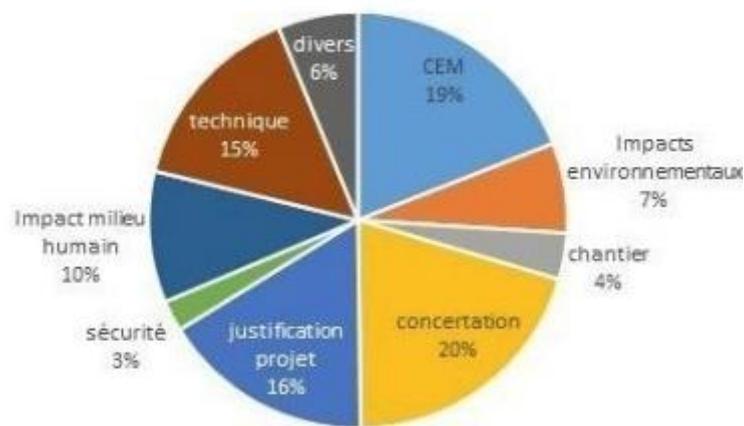


Figure 3 : Thématiques abordées du 21 janvier 2021 au 17 juin 2021 (source : RTE)

Parmi les thèmes les plus fréquents, figurent les modalités de la concertation dans le cadre du projet (20%), les impacts des champs électromagnétiques sur la santé (19%), le franchissement du canyon et les études techniques associées (15%) et la justification du projet (16%).

Ainsi, au-delà des modalités de concertation, les deux sujets nécessitant plus d'explications ont été identifiés : Les impacts des champs électromagnétiques sur la santé et le franchissement du canyon de Capbreton.

### **Les champs électromagnétiques (CEM) générés par une liaison à courant continu**

La thématique des CEM est récurrente depuis le début de la concertation en octobre. Dès lors, conscient de l'enjeu d'information et de pédagogie autour du sujet, RTE avait fait le choix d'organiser le 06 janvier 2021 une première réunion d'information dédiée à ce sujet au format 100% digital. En complément, à la demande des garants, RTE a accepté en mai la proposition d'organiser d'un nouveau temps d'information et d'échanges autour des CEM sous la forme d'un débat scientifique avec une animation externe et l'intervention d'experts. Le principe de cette controverse n'a pas été validé en l'état par le collectif d'opposants STOP THT40.

Néanmoins, dans une volonté de transparence, RTE a mis en ligne les mesures de champs magnétiques effectuées sur la liaison de Baixas-Santa Llogaïa sur le site internet du projet. [Cliquez ICI](#) pour accéder au document en ligne sur le site internet du projet.

### **Le franchissement du canyon et les études associées**

Suite à la demande du public de disposer des études sur le franchissement du Gouf de Capbreton, les 3 études Fugro, Red Penguin et Cathie ont été mises à disposition sur le site internet du projet.

- Accéder à l'étude Fugro [en cliquant ICI](#)
- Accéder à l'étude Red Penguin [en cliquant ICI](#)
- Accéder à l'étude Cathie [en cliquant ICI](#)

Par ailleurs, un dire d'expert a été mandaté par la CNDP permettant d'analyser la conclusion des 3 études qui ont rendu un avis sur la faisabilité technique des trois tracés maritimes étudiés. Ce rapport a ainsi permis de prendre de la hauteur et d'apporter un éclairage indépendant sur les études réalisées par RTE.

- Accéder au rapport du dire d'expert [en cliquant ICI](#)

### **La prise en compte de la concertation dans l'élaboration du tracé proposé par RTE**

La première proposition de fuseau, lors de la réunion de restitution de la concertation pour la première phase du 06 octobre au 21 janvier, a soulevé des questionnements de la part des habitants et des élus du territoire, ainsi qu'une demande complémentaire de recherche de fuseau hors agglomération. A l'écoute de ces réactions et afin de favoriser l'émergence d'une solution partagée, la demande de validation préfectorale puis ministérielle du FMI qui devait débiter dès le mois de février 2021 a été reportée, afin d'étudier des alternatives pour le passage de la liaison électrique. RTE a donc recherché différentes possibilités de passage à l'extérieur des zones urbanisées, le long d'infrastructures routières (dont l'autoroute A63) mais aussi dans les espaces

forestiers, agricoles et naturels tout en visant l'absence d'impact environnemental. Ces nouveaux fuseaux ont été présentés aux habitants lors de la réunion publique au format digital du 01 avril. Le dialogue territorial et les études complémentaires, en vue d'identifier la meilleure hypothèse de tracé de moindre impact sur l'environnement et les activités humaines ont continué jusqu'au 10 juin, date de la réunion publique de restitution de concertation interactive au format hybride. Pendant toute la durée de la recherche d'un tracé alternatif, RTE a continué de répondre aux nombreuses questions de la plateforme de concertation et d'échanger avec les acteurs du territoire, élus et propriétaires (notamment agriculteurs de la commune d'Angresse).

**Aussi, le tracé alternatif « hors urbanisation » proposé par RTE lors de la réunion de restitution du 10 juin se veut être le résultat de la collecte et de l'analyse des données et réactions ayant émergé du territoire et de la concertation.**

## **D. Période du 18 juin 2021 au 31 mai 2022**

### **1. La communication à destination des partenaires et du grand public**

#### **❖ L'information aux communes du Fuseau de Moindre Impact (FMI)**

Le 8ème numéro du journal en septembre 2021 sur le site internet du projet annonçant le nouveau cycle de réunions publiques de décembre 2021 ainsi que la réunion du 26 avril 2022 de restitution de l'expertise CEM commandée par la CNDP a été partagé via l'envoi d'un email aux 46 communes du FMI validé.

Cet envoi était adressé aux services de communication ainsi qu'aux adresses génériques de contact des mairies.

#### **❖ L'information par courriels à la base de contacts RTE**

La liste de diffusion RTE (847 abonnés pour le fuseau global au 16 mai 2022) a été destinataire de 3 courriels d'information entre le 18 juin 2021 et le 31 mai 2022.

Le 1<sup>er</sup> pour l'envoi du journal du projet #8 en septembre 2021, le second pour l'annonce du cycle de réunions de décembre 2021 et enfin, le troisième pour l'annonce de la réunion de restitution de l'expertise CEM du 26 avril 2022.

#### **❖ La mise à jour du site internet INELFE**

Le site internet commun à la partie française et la partie espagnole du projet continue de centraliser toute l'information autour du projet. Pendant cette période, le site internet a été mis à jour au fil de l'eau, avec l'ajout des comptes-rendus du cycle de réunions de décembre et de leurs replays, la synthèse de l'étude d'impact environnementale et l'atlas cartographique et l'expertise CEM commandée par la CNDP.

Un soin tout particulier a été porté sur la mise à jour de la page d'accueil de la concertation en France pour coller à l'actualité du projet (annonce des réunions, de l'expertise...)

Sur la période du 18 juin 2021 au 31 mai 2022, le site internet du projet INELFE a été visité par 24 452 utilisateurs dont 69,31 % depuis la France.

#### ❖ La communication avec les médias locaux

Comme pour les phases de concertation précédentes, RTE a maintenu des relations privilégiées avec les relais presse des journaux locaux.

Aussi, la validation du Fuseau de Moindre Impact global par le Ministère de la transition écologique et le nouveau cycle de réunions de décembre 2021 ont fait l'objet d'un communiqué de presse envoyé aux correspondants de la presse locale et d'une relance téléphonique. Pour la réunion publique de restitution de l'expertise CEM du 26 avril 2022, les correspondants locaux référents pour la partie landaise ont été contactés par téléphone.

En ce qui concerne la revue de presse, 17 articles concernant le projet ont été publiés entre le 18 juin 2021 et 31 mai 2022.

Dans leur contenu, les articles relatent l'actualité du projet, depuis les réactions de la population après la présentation du FMI lors de la réunion du 10 juin 2021, jusqu'à l'annonce du cycle de réunions de décembre 2021 et de la réunion de restitution de l'expertise CEM du 26 avril 2022.

1. [Le 13 juin 2021. Lien vers l'article.](#)
2. [Le 29 juin 2021. Lien vers l'article.](#)
3. [Le 29 juin 2021. Lien vers l'article.](#)
4. [Le 11 juillet 2021. Lien vers l'article.](#)
5. [Le 12 juillet 2021. Lien vers l'article.](#)
6. UFC Que Choisir n°605 Septembre 2021 – page 30 – édition papier
7. [Le 14 septembre 2021. Lien vers l'article.](#)
8. [Le 17 septembre 2021. Lien vers l'article.](#)
9. [Le 17 novembre 2021. Lien vers l'article.](#)
10. [Le 10 décembre 2021. Lien vers l'article.](#)
11. Le 17 décembre 2021, le journal Haute-Gironde publie un article qui relate la présentation de la réunion publique du 15 décembre et rappelle les questions qui ont été posées durant la réunion.
12. [Le 13 mars 2022. Lien vers l'article.](#)
13. [Le 15 mars 2022. Lien vers l'article.](#)
14. Le 16 mars 2022. Sud-Ouest publie dans toutes les éditions au format papier un nouvel article concernant l'avis réservé du Parc Naturel Marin du bassin d'Arcachon.
15. [Le 18 mars 2022. Lien vers l'article.](#)
16. [Le 29 mai 2022. Lien vers l'article.](#)
17. [Le 29 mai 2022. Lien vers l'article.](#)

#### ❖ Le journal du projet #8

Pour la période de juin 2021 à mai 2022, une nouvelle édition du journal du projet est parue en septembre 2021. Ce journal n°8 donne suite à la concertation Fontaine sous l'égide de la Préfète des Landes, Madame Cécile BIGOT-DEKEYZER du 12 juillet 2021 et à la validation du FMI retenu pour le contournement du Gouf de Capbreton par le Ministère de la transition écologique le 7 septembre 2021.

Cette huitième édition du journal du projet a été envoyée au format numérique PDF par email à la liste de diffusion RTE le 29 septembre 2021. Le journal n°8 a été également envoyé au format papier (une trentaine d'exemplaires) aux 46 communes du FMI validé et mis en ligne sur le site internet du projet.

## 2. Le recueil des avis et contributions du public

### ❖ Un cycle de 3 réunions publiques pour présenter le contenu de dossiers de demandes d'autorisations

RTE a souhaité organiser un cycle de 3 réunions publiques pour présenter le contenu des dossiers de demandes d'autorisations, qui seront soumis à enquête publique et informer sur les prochaines étapes du projet. Pour rappel, ces réunions ne concernaient pas le tracé de détail.

Plus largement, ces 3 réunions publiques avaient pour objectifs de :

- Rappeler le projet dans ses grandes lignes
- Présenter le contenu des dossiers de demandes d'autorisations déposés le 1er décembre 2021 auprès de l'Administration et qui seront soumis à enquête publique
- D'illustrer la démarche de l'étude d'impact avec quelques exemples d'impacts identifiés notamment sur le milieu naturel et le milieu humain
- Présenter les prochaines étapes d'instruction du projet
- Continuer de recueillir les avis et questions du public

#### Réunion publique d'information – Seignosse le 08 décembre 2021

(Salle du Tube des Bourdaines)

- Format : hybride (présentiel et distanciel)
- Nombre de participants : 30 présents physiquement et 51 à distance
- Nombre de questions/ prises de parole : **25 contributions** soit plus de 1 heure de questions/réponses avec les participants
- Questions posées :
  - L'impact des champs électromagnétiques sur la santé humaine
  - Le calendrier de l'enquête publique
  - Le tracé de la liaison (la question des espaces classés boisés)
  - Le développement des énergies renouvelables
  - L'emprise autour de la liaison

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de la réunion en ligne sur le site internet du projet.

#### Réunion publique d'information – Cubnezais le 14 décembre 2021

(Foyer communal)

- Format : hybride (présentiel et distanciel)
- Nombre de participants : 17 présents physiquement et 8 à distance
- Nombre de questions/ prises de parole : **6 contributions**
- Questions posées :
  - L'accès à la documentation de l'étude d'impact
  - Les mesures de compensation pour la station de conversion

- La phase chantier et notamment le devenir des terres excavées
- L'intégration architecturale de la station de conversion

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de la réunion en ligne sur le site internet du projet.

### **Réunion publique d'information – Saint-Aubin-du-Médoc le 15 décembre 2021**

(Salle communale Hermés)

- Format : hybride (présentiel et distanciel)
- Nombre de participants : 15 présents physiquement et 8 à distance
- Nombre de questions/ prises de parole : **11 contributions**
- Questions posées :
  - Concept de récupération de chaleur de la station de conversion
  - Atterrage : le forage dirigé sous la dune
  - La coopération avec les autres gestionnaires de réseaux enterrés
  - Le tracé sur les pistes DFCI

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de la réunion en ligne sur le site internet du projet.

#### ❖ **Une phase d'échanges avec les mairies, les gestionnaires et les occupants du domaine public et les services de l'état pour la définition du tracé général**

Le tracé de « Déclaration d'Utilité Publique » qui sera soumis à l'enquête publique, a été établi sur la base d'un tracé général partagé avec les mairies et les gestionnaires et occupants du domaine public. C'est ce tracé général qui fait l'objet d'une consultation dans le cadre de l'instruction administrative du projet dont les dossiers ont été déposés le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

#### ❖ **Une nouvelle phase d'échanges avec les gestionnaires et occupants du domaine public et avec les propriétaires et exploitants concernés pour la définition du tracé de détail**

Le tracé de détail sera quant à lui déterminé postérieurement, à l'issue des études techniques. Il est sera défini en concertation avec les gestionnaires et les occupants du domaine public, ainsi qu'avec les propriétaires et exploitants concernés, pour le passage des liaisons en propriétés privées.

#### ❖ **Le courriel de contact du projet INELFE et autres canaux**

**Du 18 juin 2021 au 31 mai 2022, 17 messages** ont été reçus et ont fait l'objet d'une réponse de la part de RTE.

Ces messages sont de plusieurs ordres :

- Le tracé du contournement terrestre du Gouf de Capbreton ;
- Le coût du projet ;
- Le diagnostic archéologique prévu sur le territoire communal de Saint-Laurent-d'Arce ;
- Le planning des travaux envisagés sur le secteur ASA DFCI du tronçon Arzac-Le Porge ;
- Le FMI sur la commune du Porge.

### ❖ Une expertise indépendante sur la question des champs magnétiques statiques commandée par la CNDP

Au regard des questionnements qui subsistaient au sujet des champs magnétiques générés par la liaison, la CNDP a émis un cahier des charges avec pour objectif de réaliser un « Dire d'Expert » indépendant concernant la question des champs magnétiques statiques générés par une ligne électrique en courant continu (400 kV) - enterrée en partie terrestre et ensouillée en partie sous-marine - à partir des simulations disponibles réalisées par RTE, de la bibliographie existante sur des lignes équivalentes et de l'état de la science et de la réglementation en matière d'exposition du public et d'impact pour la faune sous-marine.

Cette expertise indépendante a fait l'objet **d'une restitution le 26 avril 2022 lors d'une réunion publique au format hybride**, qui s'est tenue au foyer rural de Benesse-Maremne. Cette restitution a réuni 33 personnes en présentiel et 42 personnes à distance. Lors de la réunion préparatoire, il avait été convenu entre l'expert indépendant mandaté par la CNDP, Monsieur Olivier MERCKEL, et les garants de la CNDP de rythmer la présentation de temps de questions/réponses avec les participants. Cette réunion a duré 3 heures pour 2 heures initialement prévues.

Il est à noter que le [rapport d'expertise](#) de Monsieur MERCKEL a été mis en ligne le 15 avril, soit 11 jours avant la réunion.

[Cliquez ICI](#) pour accéder au compte-rendu de la réunion en ligne sur le site internet du projet.

## 3. Les apports de la concertation pour cette période

Cette période peut être scindée en deux phases :

- La première phase correspond à une courte phase préparatoire au Fuseau de Moindre Impact (FMI) du contournement du canyon de Capbreton validé par le Ministère de la transition écologique le 7 septembre 2021. Cette phase a été une phase d'instruction et de validation, peu d'observations du public ont été partagées avec le maître d'ouvrage.
- La seconde phase, postérieure à la validation du Fuseau de Moindre Impact correspond à la phase de finalisation de l'étude d'impact sur la base d'un tracé général. En effet, seule la partie du contournement de Capbreton a dû être entièrement revue. Cette phase visait à informer le public de la progression de l'étude d'impact environnemental. Les apports sur cette seconde phase concernent l'élaboration du tracé général, à l'intérieur du FMI, sur lequel les demandes d'autorisations (Autorisation Environnementale, DUPs, CUDPM) ont été déposées le 1<sup>er</sup> Décembre 2021. Ces apports ont été discutés principalement avec les mairies et les gestionnaires et les occupants du domaine public. Par ailleurs, le cycle de réunions publiques organisé en décembre 2021 a permis au public de continuer à poser ses questions et recevoir des réponses de la part du maître d'ouvrage.

**E. Tableau récapitulatif des modalités de la concertation du continuum**

	Période 19 Janv. 31 Déc.18	Période 1 <sup>er</sup> Janv.19 02 Mars 20	Période 03 Mars 20 17 Juin 21	Période 17 Juin 21 31 Mai 22	TOTAL CONTINUUM
Flyers	0	0	0	0	0
Journal RTE	2 journaux n° 4 (mai 2018) et n°5 (décembre 2018)	1 journal n°6 (juillet 2019) + emailing complémentaire faisant suite à au journal 6 (octobre 2019)	1 journal n°7	1 journal n°8	5
Réunions Publiques	7	0 - cycle de réunion prévu en juin 2019 annulé suite à la découverte du glissement de terrain	5	4	16
Participants	128	0	609 (84 physique / 525 digital)	204	941
Ateliers territoriaux thématiques	2	2	2	0	6
Participants	37	22	50	0	109
Porte-à-porte territorialisé (juillet 2018) (Cubnezais)	2 demi- journées sur le terrain	0	0	0	1 journée
Riverains rencontrés	30	0	0	0	30

	<b>Période 19 Janv. 31 Déc.18</b>	<b>Période 1<sup>er</sup> Janv.19 02 Mars 20</b>	<b>Période 03 Mars 20 17 Juin 21</b>	<b>Période 17 Juin 21 31 Mai 22</b>	<b>TOTAL CONTINUUM</b>
Projet éducatif Cap'Sciences	1	-	-	-	1
Nbre de classes concernées	34	-	-	-	34
Visite terrain (Baixas)	1	0	0	0	1
Participants	12	0	0	0	12
Contributeurs plateforme	0	0	176	0	176
Contributions plateforme	0	0	377	0	377
Permanences	0	0	14	0	14
Participants	0	0	159	0	159
Questions posées par courriel	18	8	82	17	125
Utilisateurs du site internet	14 391	18 338	29 278	29 278	24 452
% d'utilisateurs FR	67,98%	68,56%	68,46%	69,31 %	68,64 %
Expertise complémentaire	0	0	1	1	2

### III. LA REPONSE DE RTE AU BILAN DES GARANTS POUR LE CONTINUUM DE LA CONCERTATION DU 19 JANVIER 2018 AU 31 MAI 2022

La concertation préalable du projet Golfe de Gascogne a été déployée d'octobre 2017 à janvier 2018, au-delà des délais réglementaires de 3 mois. Aujourd'hui, c'est plus de 4 ans et demi de travail sous l'égide de la CNDP et de ses garants, dans le cadre du continuum de la concertation, que retrace le bilan des garants et la réponse du maître d'ouvrage.

Pour apporter la plus large information et écouter le public, les modalités du continuum de la concertation ont été diversifiées et adaptées en fonction du contexte sanitaire, avec des actions de proximité pour aller à la rencontre du public physiquement ou à distance (permanences, réunions publiques sur le territoire, réunions et permanences virtuelles ...) ou de communication continue (site internet, lettres d'information, ...).

Ce document en réponse au bilan des garants vient clore une étape importante de la vie du projet Golfe de Gascogne. Elle ouvre aussi une nouvelle phase d'information et d'écoute au travers de la procédure d'enquête publique qui sera une nouvelle occasion pour le territoire de s'exprimer sur le projet.

#### 1. Un suivi des impacts relatifs aux champs électromagnétiques statiques

##### Recommandation des garants

« A la demande de plusieurs participant.e.s, et notamment de celles et ceux dont les habitations sont les plus proches du Fuseau de Moindre Impact finalement retenu par le Ministère de la Transition Ecologique, une 1ère recommandation porte sur **un protocole de suivi concerté à mettre en place sur une durée significative pour, une fois la ligne achevée, mesurer précisément le champ électromagnétique statique généré et ses impacts et en rendre publics les résultats.** »

##### Réponse :

Conformément aux engagements pris lors de la concertation et comme pour les projets de liaison à courant continu Baixas-Santa Llogaia et IFA2, **RTE s'engage à réaliser une campagne de mesures des champs magnétiques statiques générés par la liaison avant et après mise en service. Le protocole ainsi que les résultats des mesures seront rendus publics.**

RTE propose que cette action soit suivie dans le cadre d'un "comité de suivi des engagements" sous l'égide de l'Etat, afin de garantir en toute transparence l'avancement de cette campagne de mesures et le respect des valeurs simulées présentées en concertation.

L'expertise réalisée par M. MERCKEL à la demande de la CNDP confirme que les valeurs de champ magnétique simulées par RTE étaient conformes à celles calculées par M. MERCKEL, soit de l'ordre de 31  $\mu\text{T}$  en configuration standard à l'aplomb de la ligne à 1m du sol et de 3  $\mu\text{T}$  à 10 m, à comparer aux 47  $\mu\text{T}$  du champ magnétique terrestre aux latitudes du projet. Elle a également fait état de la réglementation et relève en particulier que, « *Comme la plupart des pays dans le Monde, la France ne dispose pas d'une réglementation limitant spécifiquement l'exposition du public aux champs magnétiques statiques. La recommandation européenne visant à limiter l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques, publiée en 1999, proposait une limite à 40 mT (= 40 000  $\mu\text{T}$ ), en s'appuyant sur les travaux de la Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants (Icnirp), mais elle n'est pas contraignante. L'Icnirp a depuis, en 2009, relevé cette valeur à 400 mT (= 400 000  $\mu\text{T}$ )* ».

Enfin, comme l'indique le [courrier de l'INSERM du 10 décembre 2021](#) « *une étude épidémiologique locale n'aurait de sens que si une question spécifique est posée et que l'augmentation de risque attendue est importante. Une étude exploratoire serait vouée à l'échec si les contrastes d'exposition par rapport à la population générale sont faibles, si les questions de santé sont multiples (prise en compte de tests multiples) et si les effectifs sont faibles. C'est a priori le cas pour votre projet.* ».

En conséquence, au regard des valeurs de champs simulées par rapport au champ magnétique terrestre et de la distance aux habitations, le contraste d'exposition est très faible. L'exposition, même à l'aplomb de l'ouvrage est plus de 1 000 fois inférieure à la valeur de la recommandation européenne de 1999. RTE ne juge donc pas scientifiquement fondée la mise en place d'un suivi des impacts du champ magnétique généré par le projet Golfe de Gascogne.

## 2. Association au projet de construction de la station de conversion

### Recommandation des garants

« Conformément aux engagements annoncés par la maîtrise d'ouvrage en réponse notamment à la demande des élus de la commune de Cubnezais, une 2ème recommandation concerne **l'association de ces élus, des riverains et des différentes personnes intéressées, au projet de construction de la station de conversion ainsi que ses abords, dont les accès.** »

Réponse :

**RTE respectera l'engagement annoncé et mettra en place un dispositif de concertation associant les élus et riverains de Cubnezais sur les choix architecturaux et paysagers à retenir pour la station de conversion, une fois le contractant retenu.**

Le cahier des charges « Architectural et Paysager » de la station de conversion exprime d'ores et déjà des exigences et orientations en matière architecturale et paysagère qui intègrent le résultat des échanges issus des ateliers thématiques lors de la concertation.

## 3. Information du public au démarrage de l'enquête publique

### Recommandation des garants

« Dans la continuité des informations relayées par le maître d'ouvrage à son fichier des personnes ayant souhaité recevoir personnellement les informations liées au projet, la garante et le garant formulent une 3ème recommandation afin **que ces personnes puissent être averties en temps et heure du lancement de l'enquête publique et de ses modalités.** »

Réponse :

RTE, en accord avec la recommandation émise par les garants, **s'engage à poursuivre un dispositif d'information active du public dans le cadre du démarrage de l'enquête publique.**

#### - Le site internet du projet

Le site internet du projet sera mis à jour pour publier l'information relative à l'ouverture de l'enquête publique.

- **Les réseaux sociaux de RTE**

L'annonce du lancement de l'enquête publique sera également relayée sur les réseaux sociaux du maître d'ouvrage @RTE Sud-Ouest.

- **La base de contact des abonnés aux actualités du projet**

Les personnes inscrites sur la liste de contacts (748 contacts) seront informées par mail du lancement de l'enquête publique.

- **Une édition spéciale dédiée au lancement de l'enquête publique : le journal n°9**

La parution d'une nouvelle édition du journal du projet dédiée au lancement de l'enquête publique est prévue. Le journal sera mis en ligne sur le site internet du projet et envoyé par mail aux mairies du fuseau de moindre impact ainsi qu'à la liste de contacts.